

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

La gare centrale, le conseil et M. S.-J. Hungerford

Mardi dernier, sur proposition de M. l'échevin Lalancette, le conseil municipal a adopté une résolution importante. Cette résolution exprime "l'espoir que dans les négociations actuellement en cours entre le président de l'exécutif et les autorités du Pacifique Canadien et du Chemin de fer national du Canada pour le développement de nouvelles facilités ferroviaires, l'amélioration des moyens de transport tant pour les voyageurs que pour les marchandises et la suppression des passages à niveau, des dispositions seront prises afin que la partie est de Montréal bénéficie des mêmes avantages dans l'intérêt de sa population et de ses industries que les parties nord et ouest de la ville et pour que les constructions établies le long de la rue de Rouen pour recevoir les voies soient démolies".

Cette résolution trace au président de l'exécutif une ligne de conduite qu'il sera d'autant plus disposé à suivre que le Conseil, à l'unanimité, a adopté la proposition du représentant de Préfontaine.

Dans la première partie de la résolution, il n'est question qu'en termes très généraux de la protection des intérêts des citoyens et des industries de la partie est; mais dans la dernière partie, la résolution est spécifique et condamne formellement un embranchement projeté du C. P. R. qui devait raccourcir la ligne de Québec.

Depuis un grand nombre d'années, de la rue Frontenac à la rue LaSalle se dressent les contreforts de béton qui devaient recevoir les viaducs de la compagnie, et même à l'ouest de l'ancienne municipalité de Maisonneuve, ces viaducs sont déjà installés.

Ces travaux remontent à près de vingt ans. Ils ont donné lieu à une lutte acharnée entre les autorités de la grande compagnie ferroviaire et celles de la municipalité de Maisonneuve, qui s'est terminée par la victoire de celle-ci, au moins au point de vue matériel.

Depuis lors, une somme d'un million environ, et qui a dû atteindre les deux millions si l'on tient compte des intérêts et de la dépréciation, doit dans d'utiles travaux. Cela ne serait encore que demi-mal: les grandes compagnies sont coutumières de ces mésaventures prévues dans leur budget; mais ces viaducs, abandonnés à la rouille, ces contreforts de béton qui se désagrègent sous les injures des saisons, ces remblais de mâchefer, semés de papiers et de débris de toutes sortes offrent un spectacle repoussant, installent un nouveau dépotoir longitudinal dans cette partie est de la ville de Montréal qui en a son compte.

Ces travaux avaient été, du reste, très mal conçus et l'opposition de la ville de Maisonneuve (personne ne le contestait aujourd'hui où l'on déplore les accidents sans cesse montants des passages à niveau) était pleinement justifiée, puisqu'au cœur même de la municipalité, les voies retombaient à niveau. Or, il était possible de prévoir alors que dans un avenir assez rapproché cette partie de ce qui était alors la banlieue de Montréal se développerait, se peuplerait, et que la circulation de trains rapides constituerait en cet endroit un danger intolérable.

Que doit-on faire de ces immenses travaux qui, encore une fois, se désagrègent dans la plus complète inutilité?

La résolution du conseil, que nous venons de citer, est explicite; mais, par une coïncidence qui prouve à quel point l'amélioration des communications ferroviaires métropolitaines préoccupe l'opinion publique, M. S.-J. Hungerford, vice-président du Chemin de fer national du Canada et spécialement préposé à la direction de l'exploitation et de la construction de la compagnie, était invité, le jour même où délibérait le Conseil municipal, à exposer les projets de sa compagnie concernant la future gare centrale.

Cet exposé complet est d'une lecture intéressante, d'autant qu'il est le premier qui ait été fait jusqu'ici par l'auteur du projet. Faute d'espace, nous devons en remettre la publication intégrale à demain (nous conseillons à nos lecteurs d'en prendre alors connaissance). Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de signaler la partie de la conférence de M. Hungerford qui se rapporte directement à la résolution du Conseil.

M. Hungerford fait observer que 5% seulement des trains du C. N. R. pénètrent dans la ville à la gare Moreau, de sorte que cela réduit singulièrement l'importance du problème à résoudre par rapport aux trois autres gares qui reçoivent chacune environ trente pour cent de tous les trains.

Sa compagnie se propose quand même d'amener les trains de l'est à la gare centrale, dès que la Commission du port aura accu suffisamment ses facilités ferroviaires qui seraient alors utilisées par la compagnie du National Canadien, mais dans l'intervalle il serait possible d'établir des gares provisoires pour desservir l'est, lesquelles feraient tout de même disparaître cette gare Moreau qui est une si mauvaise réclame pour l'est, pour toute la ville et pour la compagnie qui l'exploite.

Pour la réalisation d'une solution définitive, M. Hungerford suggère trois projets alternatifs: utilisation de la gare Viger, utilisation de la voie élevée du Pacifique le long de la rue de Rouen (dans l'éventualité où elle serait complétée), construction d'une nouvelle ligne au nord de la Longue-Pointe pour aller joindre la gare du tunnel au nord de la montagne.

Cet exposé a le grand avantage de dévoiler au Conseil les projets de la compagnie, de lui révéler sur quels points particuliers il doit faire porter son action.

Le Conseil a formellement condamné, dans la résolution déjà citée, l'utilisation de la voie élevée parallèle à de Rouen. On ne voit pas dans les projets du C. N. R. que l'on fasse disparaître les lacunes que nous avons signalées et, conséquemment, le Conseil a tout lieu de maintenir son opposition.

Quant à la construction d'une ligne au nord de la Longue-Pointe, elle priverait l'est d'une gare qu'il a le droit d'avoir et qui est nécessaire aussi pour assurer le décongestionnement partiel de la gare centrale qui se produira très rapidement si l'on veut faire converger tout le public voyageur sur le même point.

Nous croyons — et peut-être le Conseil sera-t-il de notre avis — qu'il est important d'utiliser la gare Viger dont on est en train petit à petit d'abolir l'utilité afin de justifier sa suppression radicale. Elle devrait, comme nous l'avons depuis si longtemps soutenu ici, être la gare centrale de l'est. Mais cela n'empêcherait pas l'établissement dans l'est, à la périphérie ou près de la périphérie de la ville, en bordure des voies de la Commission du port, d'une gare moderne qui desservirait la population de l'est. Cette gare devrait être aux environs des usines Vickers, qui sont, pour l'heure, le centre démographique de l'est.

Qu'on ne prétende pas que de la sorte les arrêts seraient inutilement multipliés: le C. P. R. ne songe pas à sauter les arrêts de Westmount et de Montréal-Ouest.

Et si l'on objecte que dans l'est le trafic ferroviaire est faible, quasi insignifiant, on peut répondre à cela que l'on tourne dans un cercle vicieux. Tant que l'on n'aura pas donné des trains convenables, à des heures convenables, desservis par des gares convenables à cette partie de la ville, il sera naturellement impossible que la circulation des voyageurs s'intensifie.

Louis DUPIRE

Petits mémoires

Il ne vint pas

Dans les journaux, on a pu lire ces jours-ci, sous la rubrique: Il y a quinze ans: "Le duc de Teck vient d'être nommé gouverneur général du Canada en remplacement du duc de Connaught, dont le terme d'office va expirer ces mois-ci". C'est daté du 7 mai 1914. — trois mois avant la grande guerre. Et cela rappelle à quelques-uns un épisode piquant d'une séance, à la Chambre des Communes, à Ottawa.

Les journaux du matin avaient publié cette nouvelle. Cela fit quelque sensation à Ottawa. Après le frère du roi Édouard VII, Ottawa aurait le frère de la reine Marie, présentement régnante. Il y avait bien eu auparavant à Rideau-Hall une fille de la reine Victoria; mais un frère de roi, et puis un frère de reine!

D'aucuns, dans les milieux anglo-canadiens, goûtaient cependant plus ou moins un choix de cette sorte. Républicanisme renforcé? Crainte d'un courant exagéré de loyalisme? On ne sait.

Toujours est-il que cet après-midi-là, un député de langue anglaise, chevelu, qui descendait du côté où il avait un peu trop bu, entra dans la salle des Communes en maugréant. C'était un ancien ministre. Il avait dû abandonner jadis son portefeuille après avoir fait quelque esclandre dans une ville où les oppositionalistes du temps le faisaient surveiller. Il était amer, aigri, fantasque.

Sitôt la séance ouverte, le député gris se leva. Des ses premiers mots, la Chambre fut scandalisée. Il attaqua à fond Londres, la famille royale, le nouveau titulaire. Des cris jaillirent: "A l'ordre, à l'ordre!" Le président, — c'était le loyal orangiste Sproule, si nous ne faisons erreur, — eut beau réclamer le silence, le député continua. Sir Wilfrid Laurier était tourné vers lui, l'air perplexe. Sir Robert Borden avait sa tête des heures de crise. Aux banquettes ministérielles, de loquaces députés hurlaient. A gauche, il y en avait à mine scandalisée, d'autres écoutaient. Le député parla pendant quelques secondes encore. On entendit des mots qui claquaient, rudes et impolis.

Enfin, le silence se fit. Le député s'était assis. Personne ne dit rien. Deux minutes plus tard, la séance reprit et la Chambre, calmée, se mit à sa routine ordinaire. Les journaux, sauf quelques-uns, très discrets néanmoins, ne parlèrent pas de cette harangue étonnante. Le Hansard non plus. Quelques heures plus tard, le député qui avait ainsi parlé sortit de la Chambre des Communes, rentra chez lui et prit le lit. Il le devait mourir peu de temps après. Le duc de Connaught resta à Rideau Hall jusqu'en 1916, où il fut remplacé par le duc de Devonshire. Le duc de Teck ne vint jamais au Canada; il n'en fut gouverneur général que sur le papier et pendant quelques semaines. La guerre éclata, il portait un nom de prince allemand, il eût été impopulaire, chez les loyalistes.

Paul POIRIER

Bloc-notes

Nazareth

Il y aura mercredi prochain, au Windsor, partie de cartes au bénéfice des œuvres de Nazareth. C'est une fête qui, l'an passé, obtint un gros succès, — que l'on espère voir se répéter cette année.

Les œuvres de Nazareth, cela comprend, avec l'école de musique fameuse, une école pour jeunes aveugles et un atelier pour aveugles adultes.

Le retentissant succès de l'école de musique, la renommée de ses élèves, ont un peu jeté dans l'ombre les deux autres œuvres, si méritoires pourtant.

Tous les jeunes aveugles, qu'ils aient ou non des aptitudes pour la musique, suivent les cours de l'école commune, qui correspondent à ceux des écoles pour voyants. Et les examens de fin d'année surprennent toujours un peu ceux qui ignorent à quel point est poussée la formation des aveugles.

L'atelier fournit de l'ouvrage à un certain nombre d'aveugles adultes qui ne feraient point leur vie avec la musique. A l'heure actuelle, l'atelier emploie tout près de cinquante aveugles. Il date des tout premiers temps de l'institution et s'est progressivement développé.

C'est ainsi qu'en 1917 on ajouta à la vannerie, à l'honneur depuis quelques années déjà, et à l'emballage des chaises, contemporain de la fondation, la fabrication des balais. Le nouveau Nazareth, dont les journaux annonçaient récemment la construction prochaine, à la Côte-des-Neiges, comprendra aussi un grand atelier.

Cet atelier de Nazareth, sis actuellement rue Jeanne-Mance, en arrière de l'Institut proprement dit, avec lequel il communique d'ailleurs par l'intérieur, est l'une des œuvres, pour voyantes, qui font grand honneur à Nazareth.

Calgary

—Vous n'utilisez pas suffisamment l'argument historique, nous disait un jour — en français, du reste — un Anglo-Canadien; vous ne rappelez pas suffisamment que vous fûtes ici les premiers... Il est pourtant des gens parmi nous après de qui cet argument aurait plus de poids que les thèses de droit constitutionnel.

A Ottawa

M. Bourassa, la liberté de parole et Toronto

Un débat à propos de la règle qui fixe à 40 minutes la longueur des discours — Une intervention de M. Woodsworth le déclenche — Les soap-box speakers de Londres et les assemblées unilingues de Toronto — Loyalisme ontarien

M. RODOLPHE LEMIEUX EN TIENT POUR LES QUARANTE MINUTES

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 8. — Quand elle adopta un rapport de son comité de régie interne, la Chambre des Communes décida de ne pas faire l'acquisition d'un logomètre, c'est-à-dire d'un instrument de précision pour mesurer le temps que met un député à prononcer un discours. On sait que les nouveaux règlements parlementaires qui sont en usage depuis 1927 limitent à quarante minutes le discours d'un député.

Le comité de régie interne avait raison de faire cette suggestion à la Chambre et la Chambre a eu raison de l'accepter. L'acquisition d'un logomètre serait coûteuse; l'utilité de cet instrument serait probablement de courte durée.

Du débat qui a eu lieu cet après-midi sur la liberté de parole il ressort que le règlement des quarante minutes n'est pas très bien vu de toute la députation, que ce règlement pourrait, un jour ou l'autre, être rappelé. Et la Chambre n'aurait alors plus besoin d'un logomètre.

Les députés ont donc parlé cet après-midi de la liberté de parole, de la liberté de la presse, de la liberté d'assemblée. Cela s'est produit à propos d'un discours de M. Woodsworth et incidemment à propos de l'interprétation du règlement des quarante minutes.

Mais il vaut mieux citer d'abord le texte même du règlement. C'est l'article 37: "Nul député, sauf le premier ministre et le chef de l'opposition, ou un ministre proposant un ordre du jour inscrit au nom du gouvernement et le député lui faisant immédiatement réponse, ou un député qui fait une motion de défiance au gouvernement et le ministre lui faisant réponse, ne doit parler pendant plus de quarante minutes à la fois au cours d'un débat".

Cet après-midi, le président, M. Rodolphe Lemieux, étant au fauteuil, comme la routine était exécutée et que l'on passait à l'ordre du jour, le ministre des finances, M. Robb, a proposé que la Chambre se formât en comité des voies et moyens.

Une proposition de ce genre est toujours discutée et M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, se mit à parler de la condamnation récente d'un certain journaliste d'origine finlandaise par le juge de Toronto. Ce journaliste est en prison pour avoir publié, à Toronto, en langue finlandaise, un article communiste et considéré sédition par le juge torontois. L'affaire a été rapportée et commentée, dans le temps, par la presse quotidienne.

A la suite de cela, une commission du gouvernement municipal de Toronto, la commission de police, a interdit dans certaines salles la tenue d'assemblées où l'on parlerait une autre langue que l'anglais. La même commission a de plus absolument interdit la tenue d'assemblées dans la rue. Pour avoir voulu tenir une assemblée de ce genre, six personnes ont été arrêtées et jetées en prison. On est en droit de se demander: Contre tout cela, M. Woodsworth, tout en se défendant bien d'être lui-même communiste ou même en sympathie avec les communistes, tenait à protester. Les communistes, a-t-il dit en substance, sont opposés au parti ouvrier, opposés au parti que je représente.

L'argument historique ne suffit certes point, et il est, particulièrement dans un pays neuf comme le nôtre, beaucoup de personnes qui ne s'y arrêteront pas un moment. Il importe aussi que cet argument soit manié avec tact, mais convenablement utilisé, il ne saurait manquer, en nombre d'endroits, de produire un effet considérable.

C'est le récit du récent banquet de la société Saint-Jean-Baptiste de Calgary qui nous fait revenir sur ces idées anciennes. Calgary n'est pas un centre très français. On vient à peine d'y fonder une paroisse française. Mais Calgary, en remontant assez loin dans son passé, retrouve des noms français. C'est sur le site même de l'ancien fort de la Jonquière, fondé par Pierre de Niverville le 29 mai 1751, qu'est établi Calgary, qui prit d'abord, lors de l'arrivée de la police à cheval, en 1876, le nom de Fort Brisebois, du nom du premier officier qui y commanda. Un jeune missionnaire, le P. Doucet, O.M.I., qui vit encore d'ailleurs, s'y était établi dès le 14 mai 1875, dans ce qui était alors un pays sauvage.

Ce sont des faits que le Dr Beauchemin, président de la société, a très justement rappelés.

Is attestent que les Canadiens français, pour peu nombreux qu'ils puissent être encore à Calgary, n'y sont pas des nouveaux venus.

O. H.

Il n'en est pas moins nécessaire que je défende la liberté de parole, la liberté de la presse et la liberté d'assemblée.

M. Woodsworth a commencé un bon discours mais les quarante minutes réglementaires étaient expirées et le discours n'était pas terminé. Le président a rappelé M. Woodsworth à l'ordre: "The Honourable Gentleman's time is up!"

M. Woodsworth a protesté. Il a prétendu que l'article 37 lui donne le droit de parler pendant plus de quarante minutes.

Le président a lu l'article 37, tel que cité plus haut. Un député qui répond, a dit M. Lemieux, à un ministre proposant un ordre du jour inscrit au nom du gouvernement peut parler pendant plus de quarante minutes. Ça n'est pas le cas pour le député de Winnipeg Nord-Centre (Woodsworth). Celui-ci ne répond pas au ministre qui a proposé que la Chambre se forme en comité des voies et moyens. Il fait un discours absolument en marge de la proposition. Il n'a même pas posé la question de confiance, une motion de défiance au gouvernement.

Après cela M. Woodsworth n'a même pas eu besoin de plaider sa cause. D'autres députés se sont chargés de ce soin.

Sir George Perley d'abord, le député d'Argenteuil, maintenant que M. Woodsworth, parlant immédiatement après un ministre qui a proposé un ordre du jour inscrit au nom du gouvernement, a droit de parler pendant plus de quarante minutes. M. H. H. Stevens, député de Vancouver-Centre, soutient la même chose. M. Stevens demande au président de prendre la question en délibéré avant de rendre une décision définitive.

M. Stevens et sir George ont observé qu'il faut tenir compte de la lettre et aussi de l'esprit des nouveaux règlements. Le comité qui les a préparés avait bien l'intention de permettre à n'importe quel député d'exposer n'importe quelle question à la Chambre sur la proposition d'un ministre pour que la Chambre se forme en comité plénier. Le premier député qui parle après le ministre, d'après la lettre même du règlement, peut parler aussi longtemps qu'il le désire.

M. Henri Bourassa insiste aussi sur ce point. C'est un privilège que les députés ne doivent pas abandonner.

Le député Young, de Saskatoon, veut savoir pour quelle bonne raison il n'y aurait qu'un député qui puisse ainsi parler pendant plus de quarante minutes.

C'est très juste, continue M. Bourassa. Il ne s'agit pas simplement de la question actuellement débattue mais du principe même. Pour quoi ne serait-il pas loisible à n'importe quel député de prendre le temps qu'il faut pour exposer une question?

M. Neil, député indépendant de Comox-Alberni, voisin de banquette de M. Bourassa, met en doute la valeur des nouveaux règlements en usage depuis 1927. Il lui semble déraisonnable de permettre au premier député qui parle après un ministre de parler, s'il lui plaît, pendant toute l'éternité alors qu'il est interdit aux autres d'en faire autant. Un seul député, s'il le peut, a le droit de parler éternellement. Les autres sont limités à quarante minutes. La disproportion de privilège est manifeste.

Trois membres du comité qui a préparé, dans le temps, les nouveaux règlements, MM. Charles Maclellan, J. L. Brown, député libéral de Lisgar, et T. W. Bird, député progressiste de Nelson, expliquent quelles étaient les intentions de ce comité. Il y a des variantes dans leurs explications mais tous les trois s'entendent pour reconnaître que M. Woodsworth a le droit de parler pendant plus de quarante minutes.

Sir George Perley répète ce qu'il a déjà dit. M. E.-A. Lapierre, député de Nipissing, reprend le sujet principal qu'avait traité M. Woodsworth. Le journaliste d'origine finlandaise qui a été condamné pour sédition avait écrit son article après l'accident que l'on sait à la mine Hollinger. M. Lapierre tient à déclarer que les mineurs finlandais du comté de Nipissing ne sont pas tous des communistes et que le journaliste en question n'exprimait pas les vues et les opinions de tous les Finlandais du Canada.

M. Geary, député de Toronto-Sud, tient à dire entre autres choses que la commission de police de Toronto n'a jamais défendu que le français soit parlé dans une assemblée publique. Pour le bon ordre public, cette commission a pris certaines dispositions. C'est une affaire locale. M. Geary prend aussi la défense du juge qui a condamné le journaliste finlandais. Il n'admet pas que les décisions judiciai-

res soient ainsi discutées au Parlement. Il affirme que la ville de Toronto est absolument opposée aux principes du communisme. Même des travailleurs de Toronto y sont opposés et M. Woodsworth le sait. Il faut laisser à la ville de Toronto le soin de régler ses affaires de régie interne.

MM. Malcolm Lang, député de Temiscamingue-Sud, et J.-A. Brattee, député de Temiscamingue-Nord, disent à propos de la population finlandaise de leurs comtés respectifs ce que M. Lapierre a déjà dit à propos des Finlandais de Nipissing.

M. Lang dit en plus qu'il est regrettable que les mineurs de cette région ne soient pas groupés en union ou en syndicat. On s'en est rendu compte après le terrible accident à la mine Hollinger. S'il y avait eu une union, celle-ci aurait pu faire savoir à la compagnie quelles précautions il convenait de prendre. Le meilleur moyen d'empêcher le communisme, dit le Dr Edwards, est d'avoir des régions minières, c'est d'avoir des unions ouvrières qui fassent savoir aux employeurs quels sont les besoins de leurs employés.

M. MacPhail prononce un bref discours. Elle veut le maintien de la liberté de parole, de la liberté d'assemblée. Elle veut aussi la liberté de la presse mais elle ne croit pas que cette dernière existe encore. Pour la liberté de parole et la liberté d'assemblées, nous devrions prendre exemple sur la Grande-Bretagne et non pas sur la République des Etats-Unis.

M. Neil, député indépendant de Comox-Alberni, parle une deuxième fois. Il affirme qu'il n'est pas communiste, qu'il n'a aucune sympathie communiste. Mais la meilleure façon de se débarrasser du communisme et des communistes, c'est de laisser parler ceux-ci tant qu'ils le voudront. La meilleure façon, par contre, de propager une doctrine, c'est de faire des discours de ceux qui la défendent. L'histoire est là pour le démontrer. M. Neil parle des discours qu'il a entendus à Londres, dans le Hyde Park. Il a entendu des soap-box speakers dénoncer le roi et la royauté. Ni le roi, ni la royauté ne s'en sont jamais portés plus mal.

Dans le Hyde Park, M. Neil a vu un policeman demander au chauffeur d'une automobile stoppée tout près d'un soap-box speaker — celui-ci dénonçant vigoureusement le roi ou le prince de Galles — d'arrêter son moteur ou de s'en aller. Le soap-box speaker avait le droit d'être entendu.

C'est ainsi qu'on devrait faire chez nous. Que ceux qui ont des choses à dire les disent. Souvent cela n'a aucune espèce d'effet. Ce qui peut avoir de l'effet, c'est d'empêcher quelqu'un de dire quelque chose qu'il veut dire.

M. Bourassa

M. Henri Bourassa, dans un deuxième discours, dit qu'il comprend l'attitude de M. Neil. Comme celui-ci il est d'avis que la liberté de parole doit être maintenue. Il est juste que ceux qui ont des choses à dire — même s'il s'agit de choses déraisonnables — puissent se soulager.

Il importe aussi — comme l'a dit M. Lang — que les ouvriers puissent se grouper en associations, en unions. Beaucoup trop de gens s'imaginent que le syndicalisme ouvrier est une chose qui ne concerne que les ouvriers. Au contraire, c'est une chose qui affecte la sécurité nationale.

Toute la nation, la classe qui possède surtout, a intérêt à ce que le travail soit bien organisé. C'est par l'organisation que les ouvriers peuvent se rendre compte de leur responsabilité collective envers leurs employeurs, envers le public en général, envers le Parlement, envers le gouvernement.

C'est ce que lord Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, avait compris alors qu'il n'était qu'un modeste employé de ce chemin de fer. Il est devenu président de l'organisation il n'a pas oublié la leçon.

Il est question du droit des communistes d'exposer leur doctrine. Il est tout de même des gens qui sont convaincus que le capitalisme — tel qu'il existe en Amérique — c'est-à-dire au Canada tout autant qu'aux Etats-Unis — est une doctrine aussi condamnable, aussi contraire aux principes de droit naturel, aussi contraire à la prospérité et à toutes les lois économiques que le communisme lui-même. Le communisme n'est après tout que la conséquence des excès du capitalisme.

M. Geary, député de Toronto, intervient pour dire en quelques mots qu'il a précédemment exposé simplement les décisions de la commission de police torontoise mais sans les approuver ou les dénoncer. Cette commission a décrété que dans certaines salles il ne pourrait être prononcé de discours dans une langue que ne comprennent pas les agents de police.

M. Bourassa répond qu'il parlera de cette question de langue un peu plus tard. Il tient à toucher d'abord un autre point. On a parlé de l'inconvenance d'un débat à propos d'une décision judiciaire. Il faut d'abord admettre que les juges détiennent leurs pouvoirs de parlements provinciaux. L'histoire démontre que l'autorité judiciaire a déjà commis des erreurs, que cette autorité est allée jusqu'à des abus. C'est parce que ces abus ont été dénoncés que des changements ont été faits. Et c'est au parlement que les dénonciations se sont faites.

Pour maintenir la liberté d'expression, il faut évidemment de la discrétion et du tact. Il est bien difficile de tirer une ligne, de dire jusqu'où doit aller la liberté. Il n'en reste pas moins qu'il est souvent de devoir des représentations au peuple de soulever certaines questions. Le député de Winnipeg Nord-Centre (M. Woodsworth) a bien fait de soulever celle dont il s'agit, de montrer le danger de certaine jurisprudence qui a pris naissance pendant la guerre et qui menace de se perpétuer.

Quant à la question de langue, M. Bourassa voudrait être le dernier à accuser les Torontois d'étroitesse d'esprit. Dans la ville même de Toronto il lui a été permis de dénoncer les vues politiques et sociales de la majorité des citoyens. Ces dénonciations ont été faites devant des associations représentatives, des universités, des clubs.

Le Dr Manion: Et vous avez été applaudi.

M. Bourassa: Oui, et quand on m'a pas applaudi, on m'a écouté. A la vérité, pour dire toute ma pensée, les pierres que j'ai reçues les ai reçues dans ma province et non pas dans la ville de Toronto.

M. McGibbon, conservateur de Muskoka: Ils ont l'esprit généreux chez vous.

—Note en passant: M. McGibbon, pour le fier et l'aigreur, remplace avantageusement le Dr Edwards. M. Bourassa continue. Il ne veut pas dire que les gens de sa province sont généreux mais il tient à affirmer que les gens de Toronto sont larges d'esprit. Mais il est possible que le souci qu'ils ont de constituer la standard city of loyalty ait développé chez eux un esprit qui n'est pas toujours d'accord avec la largeur d'esprit, ni même avec l'intelligence et la culture des individus. Collectivement les Torontois peuvent être les auteurs de la mauvaise réputation de leur ville.

M. Bourassa admet qu'il peut se tromper mais il dit ce qu'il pense. Ayant un œil sur la province française de Québec, l'autre sur les nouvelles provinces de l'Ouest qui sont envahies par des armées d'étrangers, les gens de Toronto s'imaginent qu'ils ont collectivement la responsabilité de défendre les droits de Sa Majesté le roi et l'intégrité de l'empire bien plus que le roi lui-même et bien plus que tous les millions d'Anglais et d'Ecosais qui vivent en Grande-Bretagne.

Chaque fois qu'après un séjour en Grande-Bretagne il est passé par Toronto, M. Bourassa a eu cette impression: De Toronto à Londres la transition était brusque.

M. Bourassa, comme précédemment M. Neil, raconte des choses contre le roi, contre l'Angleterre, contre l'Empire, qu'il a entendu dire à Hyde Park et dans les autres places de Londres. Il a notamment entendu, six semaines avant la guerre, un discours contre le roi et tout un contingent de policemen écoutaient sans protester. Personne n'était même scandalisé. Les gens de Grande-Bretagne ont l'air sûrs d'un discours ne changera rien à leur loyauté.

Par contre certains de nos bons amis d'Ontario sont terriblement effrayés d'un discours ou d'un mot qui pourrait mettre leur loyauté en danger.

Pour les étrangers c'est une autre affaire mais il ne faut pas s'imaginer que la loi pour en faire, par la force, de bons Britanniques ou de bons Canadiens. L'exemple des Canadiens français de la province de Québec est là pour démontrer le contraire. Tant que les représentants de la Couronne ou le gouvernement ont voulu par la force ou par la diplomatie leur imposer la langue anglaise et les priver de ce qu'ils considéraient leurs droits et que les Britanniques appelaient des privilèges en matière d'enseignement, de droits civils, les Canadiens français ont manifesté non pas de la déloyauté mais du respect de la loi. Les Canadiens français étaient alors méfiants. Mais quand les Britanniques, après une lutte de presque un siècle, ont renoncé à leur idée de domination, les Canadiens français sont devenus des tenants du régime britannique.

Il en sera de même pour les immigrants étrangers qui s'établissent chez nous mais à condition qu'on ne bouleverse pas tout par des lois, des règlements, des répressions de police.

On défend dans les assemblées les langues que ne comprennent pas les agents de police. Il serait pourtant si facile d'avoir des interprètes et de savoir ce qui se dit. Défendre l'usage de telle ou telle langue étrangère, c'est contraire à tous les principes britanniques. Ce n'est pas par la force que l'on empêche les gens de parler leur langue maternelle. Les Gallois en savent quelque chose. Jusqu'à la fin du siècle dernier, dans les écoles du pays de Galles, on battait les enfants qui parlaient le gallois. Les Gallois ont tout de même réussi à faire reconnaître leur langue. Ils ne sont pas moins Britanniques pour cela.

Ce n'est ni la force ni la coercition qui font l'unité d'un pays. Aux Etats-Unis, on a employé la force pour faire une nation. Pourtant il y a aujourd'hui d'unité morale aux Etats-Unis aujourd'hui qu'il n'y en avait avant la guerre. Les Américains d'origine autrichienne, allemande, italienne, française, polonaise, etc., forment autant de groupes distincts.

Pour faire des Canadiens il faut autre chose que l'amende, la prison ou les menaces. Il faut que les étrangers comprennent que notre pays offre plus de liberté que les

(Suite à la page 2)

L'entreprise de la "Beauharnois Light, Heat and Power"

Son développement ne nuira pas à celui des autres compagnies d'électricité déjà établies dans la province, déclare M. R.-O. Sweezy, devant les manufacturiers canadiens réunis en banquet — La province de Québec retirera de la compagnie un revenu annuel de \$550,000 — Un canal de navigation qui coûtera \$16,000,000 — Clients en perspective pour la fourniture de l'énergie — Le contrôle de la compagnie restera aux mains des actionnaires actuels

Au banquet annuel de l'Association des manufacturiers canadiens, division du Québec, mercredi soir, à l'hôtel Windsor, M. R.-O. Sweezy, vice-président de la Beauharnois Light, Heat & Power Co. Ltd., a fait cette déclaration: "Le développement de la Beauharnois Light, Heat & Power ne nuira pas à celui des autres compagnies d'électricité déjà établies dans la province."

Il a démontré que la réalisation de ce projet hydro-électrique n'occasionnera pas de ces guerres industrielles qui ont eu, dans le passé, leurs répercussions dans le public et parmi ceux qui les ont faites. M. Sweezy a fait ensuite l'histoire de l'entreprise, décrivant ses caractéristiques physiques, expliquant le mode d'administration et l'importance du marché qui utilisera les 500,000 c.v. que la nouvelle centrale développera à l'automne 1932.

"La province de Québec, continue M. Sweezy, retirera de la compagnie un revenu annuel se chiffant à \$500,000. En plus la compagnie fournira au Dominion du Canada un canal de navigation qui coûtera \$16,000,000 — et les frais annuels de ce canal se monteront à près de \$1,000,000. En d'autres termes, lorsque les 500,000 c.v. seront vendus, la Beauharnois aura à payer annuellement un million et demi de dollars dont une partie en royalties et l'autre en intérêts sur un canal qui sera employé en partie pour la navigation."

"Les canaux du Saint-Laurent sont déjà encombrés presque à leur capacité. Ainsi, que la canalisation se fasse ou non, il existe ou existera bientôt un besoin pressant de facilités plus considérables. Et ces facilités, la Beauharnois les fournira. Comme tel, le canal a une influence directe sur le développement des différents ports en eau profonde du Saint-Laurent. Le projet de la Beauharnois a rencontré une forte opposition de la part d'une des deux compagnies de force hydraulique déjà établies dans cette province, mais il n'a pas été combattu par la Southern Canada Power Co. et la Gatiueau Power Co. Cela démontre que la raison d'être dans le développement de cette province."

"Pendant que nous subissons et surmontons cette opposition, l'histoire de ces compagnies hydrauliques a été également pour nous une leçon. Nous n'avons pas, cependant, l'intention d'adopter des tactiques d'hostilité qui seraient nuisibles aux compagnies déjà établies, nuisibles à la Beauharnois, et qui aboutiraient finalement à un mauvais service et à des taux plus élevés pour le consommateur."

DE L'ENERGIE A BON MARCHE "Notre seul but est de faire ce développement aussi rapidement que possible et de vendre de l'énergie à aussi bon marché que possible, selon que nous le permettra"

Avis de décès ROBERT — A Montréal, le 9 mai 1929, à l'âge de 75 ans est décédé M. Robert. Les funérailles auront lieu samedi 11 courant, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 111, rue St-Joseph. On se réunira à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph. Le service sera chanté et célébré à 10 heures, à l'église St-Joseph. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie BEAUCHAMP — A Sainte-Thérèse, le 5, à 72 ans, Edmond Beauchamp. BÉGIN — A Montréal, le 7, à 38 ans, M. Bégin. BÉGIN — A Montréal, le 6, Orlin Bégin. BÉGIN — A Montréal, le 6, Orlin Bégin. BÉGIN — A Montréal, le 6, Orlin Bégin.

LES DEBOUCHES Les débouchés pour la production sont maintenant apparents. "Il y a seulement un an ou deux, les besoins en force motrice de la province de Québec étaient en grande partie satisfaits par la Shawinigan Water & Power Co. avec un développement de 500,000 c.v. Depuis, l'usine génératrice de Duke-Price a produit 500,000 c.v. et l'International Paper Company a développé 600,000 autres c.v. sur la Gatiueau. Ceci donne bien une idée de la rapidité avec laquelle la demande augmente."

"La Beauharnois a déjà prévu la vente de son courant par grosses quantités. Il nous est impossible de vous dire dès maintenant à qui nous vendrons la majeure partie de notre courant. Comme le sud de l'Ontario est ou sera bientôt obligé d'aller prendre sa force motrice ailleurs, il est plus que possible que la compagnie prenne avantage de la bonne entente existant entre les deux gouvernements provinciaux relativement à la production d'énergie électrique sur la partie du Saint-Laurent située dans la province de Québec."

"La Beauharnois a d'autres clients en perspective. En ce moment plusieurs hommes d'affaires sont à considérer l'établissement de vastes hauts fourneaux (meliers) dans l'Est du Canada. Les projets auraient pour résultat l'achat d'une forte quantité de force motrice. "Un autre fait et d'une importance vitale pour le projet, c'est que par les nombreuses installations de force motrice dans ce pays, la plus grande force motrice est située loin des centres de population et de développement industriel."

"La Beauharnois est favorisée par des facteurs économiques qui lui permettront de produire du courant à bon marché; elle est située à 25 milles de la grande navigation et près du plus grand centre de population du Dominion. Peut-on alors douter de la possibilité de disposer de tout le courant."

TRAVAUX PRELIMINAIRES "Les travaux préliminaires seront faits à l'été prochain, afin qu'au printemps de 1930 tout soit prêt pour entreprendre la construction proprement dite d'une façon active. Comme cette entreprise coûtera au moins \$65,000,000, les intérêts à payer durant la construction seront très élevés. Afin de réduire ces frais à leur minimum, nous avons jugé à propos de ne faire cet été que les travaux préliminaires, tels que construction de camps, etc., de sorte que lorsque la construction sera commencée en 1930, elle sera poussée activement jusqu'à conclusion sans ces retards qui sont toujours coûteux en argent comme en temps."

La Société Coopérative DE FRAIN PUNAIREES Entrepreneurs de Pompes Punairees et Assurances Punairees HARBOR 5555 555, RUE SAINTE-CATHERINE EST

LE CONTROLE DE LA COMPAGNIE La "Beauharnois" est contrôlée par un groupe de Canadiens français et anglais ayant à leur tête Frank P. Jones, E. R. Wood et moi-même. Le contrôle de la Compagnie restera aux mains de ceux qui l'ont actuellement. Il est vrai que la Beauharnois pourrait être vendue, mais je tiens à insister sur le fait qu'elle ne passera à aucun prix aux mains d'autres personnes.

"Les parts communes de l'entreprise sont détenues entièrement par des Canadiens des deux races. A l'avenir, une faible partie des parts pourra être achetée sur le marché par des étrangers, mais je puis vous assurer, que non seulement le contrôle restera au Canada, mais que la plus grande partie des parts communes de la nouvelle compagnie continuera de rester entre les mains de ceux qui utiliseront le courant, à savoir les actionnaires de ce Dominion."

"Je ne veux pas prophétiser. Je ne sais pas quel développement industriel résultera de la production de ces 500,000 c.v. Mais je peux, peut-être, faire allusion aux rumeurs qui circulent dans les districts environnants en vous rappelant ce qui s'est passé sur le Saguenay à la suite du développement de 500,000 c.v. de l'usine Duke-Price."

"Mieux vaut, je crois, ne pas insister sur ces résultats, qu'on se place au point de vue industriel ou social ou au point de vue de la population."

A OTTAWA (Suite de la première page) pays du sud, plus de liberté mentale, morale et intellectuelle.

M. Geary et quelques autres ont parlé ensuite. Le président, M. Rodolphe Lemieux, dit qu'il croit que la décision qu'il a déjà rendue est juste et équitable. Cependant, il la considère en tenant compte de toutes les opinions qui ont été émises. De nouveau il affirme cependant que sa décision est juste.

M. Lapointe: Je n'étais pas présent quand vous avez donné votre décision mais je suis pleinement d'accord avec la décision de Votre Honneur. M. Bennett: Je n'étais pas présent mais je suis absolument en désaccord avec la décision de Votre Honneur.

Emile BENOIST L'inhumation des restes du P. Beaudry, C. S. V. DANS UNE TOMBE EN PLOMB AU PIED DU MONUMENT DU SACRE-COEUR, DANS LE CEMETIERE DU NOVICAT DES CLERCS DE ST-VIAEUR, A JO-LLETTE

Joliette, 10 — Le 2 mai au soir, le R. P. Alphonse de Grandpré, assistant provincial des Clercs de St-Viaeur, a donné une conférence au séminaire sur la vie et les œuvres du Père Beaudry, ancien supérieur du collège dont le vingtième anniversaire de la mort tombait le 3 mai.

Il y eut grand-messe pour le repos de l'âme du Père Beaudry. M. l'abbé Louis Beaudry, curé de Rawdon, petit-neveu du Père Beaudry, officiait.

Dans la soirée du même jour, les restes du Père Beaudry ont été déposés dans une tombe en plomb puis inhumés au pied du monument du Sacre-Cœur dans le cimetière du Noviciat des C.S.V. L'on a fait cinq copies du procès-verbal de cette translation. Il était signé de M. le curé de la cathédrale, de P. P. Morin, de M. le chanoine Bonin, du R. P. Cardin et de M. Louis Beaudry. L'un de ces copies a été déposée dans la tombe; les autres copies ont été déposées au Noviciat, à l'évêché, au Séminaire et à la Maison Provinciale.

Le congrès des ouvriers de l'aiguille Le premier congrès national des ouvriers de l'aiguille s'ouvrira ce soir à l'Arena Mont-Royal. Les réunions d'affaires auront lieu demain et dimanche à la salle Carmen Sylva, 3956 boulevard Saint-Laurent. Il y aura banquet dimanche soir, à la salle Annex, 142 ouest, rue Fairmount.

DOCTEURS!! Gaffie, Gallot & Pilon de Paris, Gallot & Cie de Lyon, E. Spengler de Paris, sont actuellement représentés à Montréal pour vous offrir à des conditions très avantageuses: Rayons X, Diathermie, Electrothérapie, Ultra-Violet, Infra-Rouge, Appareils médicaux, Lampes aseptiques pour salles d'opérations. Littérature et devis sur demande. Service d'un ingénieur électro-mécanicien.

PAUL CARDINAUX Docteur en Sciences "Précision Française" 3458 St-Denis HA. 2357 MONTREAL



Caricatures des deux chefs travaillistes anglais: James Maxton, député de Bridgton, de Glasgow, et A.-J. Cook, qui, comme secrétaire de la fédération des mineurs, a joué un rôle dans le déclenchement de la grève générale de 1926.



La Minute Gaie

POESIE Le professeur de littérature enseigne à ses élèves — des jeunes filles, futures ménagères — les secrets de la prosodie. Il leur explique que le poète doit toujours mettre son art au service des pensées nobles.

L'AME NEGRE La Vie publie une série de proverbes "ouloofs", ou l'âme nègre se révèle pleine de finesse et de bon sens: — Plaidier le premier ne fait pas gagner. — Le chien qui n'est pas en sûreté n'aboie pas. — On la souris brave le chat il y a un trou tout près. — L'oiseau a beau boire qu'il ne boira jamais autant que l'éphant. — L'âne qui se dresse sur ses pieds n'attendra pas pour cela la taille du chameau.

Un livre remarquable L'un des livres de poésie les plus remarquables de la saison c'est Ma Gaspésie, de Mme Blanche Beaudry-Garand-Lanctôt. Elle est imprimée par les ateliers du Devoir et illustrée par l'auteur lui-même qui a un fort bon crayon à sa plume.

Mme Lamontagne est très poète du public lettré à cause de sa simplicité, de sa sincérité qui sont les formules de l'art véritable. Le volume se vend un dollar franco au Service de librairie du Devoir.



LORD ABERDEEN, ancien gouverneur général du Canada, maintenant âgé de 82 ans.

Moniales carmélites aux Trois-Rivières

Un mot de préambule: Notre intention n'est pas d'écrire de longs articles pour faire connaître l'histoire et la vie, l'esprit et les coutumes d'un Carmel régulier parfaitement établi. Nous voulons offrir tout simplement quelques notes, soigneusement contrôlées, pour renseigner davantage les amis de plus en plus nombreux de l'Ordre des Carmélites.

Depuis que la "petite" Marie Françoise Thérèse Martin a capté l'attention du monde entier par sa vie étonnante de confiance et d'amour; depuis que les Pontifes Romains ont couronné le front de cette jeune Moniale du Carmel de Lisieux des témoignages autorisés qui préparent la glorification terrestre des serviteurs du bon Dieu; depuis les années si rapprochées de la naissance et de la mort, de la Béatification et de la Canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus — 2 janvier 1873 et 30 septembre 1897; 29 avril 1923 et 17 mai 1925 — qui proclament bien visiblement à toutes les nations de la terre, que la "Petite Thérèse" est vraiment une sainte de notre temps et la vraie "Petite Soeur" de tous les enfants de l'Eglise catholique; depuis surtout ces dernières années où les Pluies de Roses se sont manifestées aux hommes, de façon si merveilleuse, et si fréquente, si salutaire et si consolante, chez tous les peuples de l'univers, et sur tous les points du globe terrestre, les noms de "Sainte Petite Thérèse" et de "Carmel de Lisieux" sont devenus, pour ainsi dire, des mots qui aident davantage à acquiescer une réelle confiance, parce qu'ils invitent à la pratique plus simple de la Foi dans la bon Dieu; parce qu'ils portent à mieux connaître et à comprendre plus aisément les miséricordes infinies du divin Sauveur Jésus; parce qu'ils redissent sans cesse à toutes les âmes chrétiennes, l'exemple admirable des vertus si sublimes de la glorieuse sainte "Petite Thérèse" de l'Enfant Jésus.

Les notes qui vont suivre ne sont pas écrites dans le but de développer un peu plus, la dévotion à l'humble Carmélite si connue de tous — "dévotion mondiale", disait le Saint Père Benoît XV lui-même, — mais ces notes feront voir certains détails ignorés, qui intéresseront sûrement tous les lecteurs, relativement au genre de vie des Carmélites dont le nom, par la "Petite Thérèse", se trouve à présent sur tant de lèvres chrétiennes; ces notes fixeront mieux les esprits sérieux, touchant l'existence austère, — trop sévère, disent certains gens peu habitués aux choses de l'âme, — qui demeure, aujourd'hui comme par le passé, l'école où se forment les saints du bon Dieu et les modèles des âmes généreuses de la terre.

Un Ami du Carmel.

Notre-Dame-des-Hongrois

La population catholique hongroise célébrera, dimanche, le premier anniversaire de l'érection canonique de sa première paroisse à Montréal, érigée l'an dernier par Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, sous le vocable de Notre-Dame des Hongrois.

Fondée par le R. P. Jérôme Hed-

Un auto couvre 59 milles avec un gallon d'essence

Des ingénieurs en automobile qui cherchent depuis des années le moyen de réduire la consommation de gazoline ont trouvé la solution du problème dans une merveilleuse invention qui s'adapte à tous les autos. L'expérience tentée par l'un de ces ingénieurs a donné 59 milles au gallon d'essence. Des milliers de propriétaires d'autos ont déjà adapté ce nouvel appareil à leur véhicule. Non seulement obtiennent-ils économie d'essence, mais ils sont les plus étonnés de constater que leur moteur est plus rapide, démarre instantanément, fonctionne avec plus de souplesse et que le carbone a disparu.

E. Oliver, 939, 1466-E, Third St., Milwaukee, Wisc., offre gratuitement, pour une période de temps limitée, un appareil à ceux qui voudront le faire connaître. Il a aussi besoin d'hommes partout, qui pourront faire plus de \$100 par semaine sur leur propre territoire en prenant les commandes locales. Demandez tout de suite par lettre un appareil-échantillon qui constitue une occasion de gros profits. (Ann.)

ley, Francisca, elle a pour curé depuis près d'un an, un prêtre séculier, M. l'abbé Jos. Raz. La Société Saint-Jean-Baptiste a gracieusement mis à la disposition du curé, une pièce du Monument National, et cette pièce sert de salle paroissiale. Une classe de l'école Notre-Dame, de la rue Clarke, dirigée par les Dames de la Congrégation, sert de salle de réunion pour les cours d'instruction religieuse que donne le curé à ses ouailles. Sa Grandeur Mgr Gauthier a promis de faire le sermon de circonstance, à la messe dimanche, qui sera chantée à 10 heures, à la chapelle du Sacre-Cœur de l'église Notre-Dame. M. le curé interprétera ensuite le sermon de Sa Grandeur. Deux à trois cents personnes ont été invitées. Le public est aussi cordialement invité.

LETRES AU DEVOIR Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Un auto couvre 59 milles avec un gallon d'essence

Des ingénieurs en automobile qui cherchent depuis des années le moyen de réduire la consommation de gazoline ont trouvé la solution du problème dans une merveilleuse invention qui s'adapte à tous les autos. L'expérience tentée par l'un de ces ingénieurs a donné 59 milles au gallon d'essence. Des milliers de propriétaires d'autos ont déjà adapté ce nouvel appareil à leur véhicule. Non seulement obtiennent-ils économie d'essence, mais ils sont les plus étonnés de constater que leur moteur est plus rapide, démarre instantanément, fonctionne avec plus de souplesse et que le carbone a disparu.

E. Oliver, 939, 1466-E, Third St., Milwaukee, Wisc., offre gratuitement, pour une période de temps limitée, un appareil à ceux qui voudront le faire connaître. Il a aussi besoin d'hommes partout, qui pourront faire plus de \$100 par semaine sur leur propre territoire en prenant les commandes locales. Demandez tout de suite par lettre un appareil-échantillon qui constitue une occasion de gros profits. (Ann.)

ley, Francisca, elle a pour curé depuis près d'un an, un prêtre séculier, M. l'abbé Jos. Raz. La Société Saint-Jean-Baptiste a gracieusement mis à la disposition du curé, une pièce du Monument National, et cette pièce sert de salle paroissiale. Une classe de l'école Notre-Dame, de la rue Clarke, dirigée par les Dames de la Congrégation, sert de salle de réunion pour les cours d'instruction religieuse que donne le curé à ses ouailles. Sa Grandeur Mgr Gauthier a promis de faire le sermon de circonstance, à la messe dimanche, qui sera chantée à 10 heures, à la chapelle du Sacre-Cœur de l'église Notre-Dame. M. le curé interprétera ensuite le sermon de Sa Grandeur. Deux à trois cents personnes ont été invitées. Le public est aussi cordialement invité.

LETRES AU DEVOIR Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Sur le divorce

CLUB OUVRIER LAFONTAINE Montréal, le 29 avril, 1929 M. Henri Bourassa, Député de Labelle, Directeur du Devoir, Montréal.

Cher Monsieur, Le Club Ouvrier Lafontaine me charge de vous transmettre ses plus sincères félicitations pour le magnifique combat que vous avez livré contre la plate sociale du divorce.

Le Club Ouvrier Lafontaine espère que cette lutte ne sera pas stérile et que, dans un avenir rapproché, le gouvernement d'Ottawa, de quelque parti qu'il soit, fera disparaître de la Constitution du Canada cette clause qui donne au Sénat et à la Chambre des Communes un pouvoir judiciaire qui ne leur appartient pas.

Avec l'espoir que ce témoignage d'admiration pour vos luttes si patriotiques, venant d'un club ouvrier, ne vous laissera pas indifférent, veuillez croire à notre sincère admiration. Votre tout dévoué, HENRI BRADLEY, Secrétaire-correspondant.

"Par terre et par eau"

M. Claude Metancon, publiciste français du Chemin de fer National du Canada, déjà très avantageusement connu dans le monde des lettres, vient de publier un livre de 216 pages pour les enfants: Par terre et par eau. Le récit, copieusement illustré, promène les deux héros, qui ont des aventures à faire se dresser les cheveux, dans les régions les plus pittoresques de la province de Québec. Tous les enfants de 10 à 15 ans

BUREAUX CLASSEURS CHAISES J.A. Elder & Co 634 rue Notre-Dame Ouest Montréal.

CHANDELLES ET CIERGES LITURGIQUES IMPRIMES Nous sommes la SEULE ET UNIQUE maison à imprimer nos chandelles liturgiques du pourcentage de cire d'abeilles qu'elles contiennent. Nous employons à leur fabrication la cire d'abeilles la plus pure et exclusivement blanche au soleil.

UN CERTIFICAT DE GARANTIE DANS CHAQUE CARTON. F. BAILLARGEON, Ltée

SAINT-CONSTANT, Lancaster 7336 Montréal Co. Laprairie, Qué. 32 est, rue Notre-Dame. ADRESSEZ TOUTE CORRESPONDANCE A SAINT-CONSTANT.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus 'ferre' que soi" — disait Lafontaine

Notaire HARBOR 7137 Professeur Tél. Uptown 4885 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C. L.E. Bachelier en art et sciences appliquées, Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire, Cours classiques, commerciaux, leçons privées. 1468 SHERBROOKE OUEST

AVIS A CEUX qui étouffent : LES PASTILLES VALDA donnent de l'Air et activent la Respiration En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA Agent Général pour le Canada : J. Alfred OUMET 84, St. Paul St. Est. MONTREAL.

Conservez votre SANTE FAITES ANALYSER VOS URINES à la Pharmacie Montréal 1014 Ste-Catherine Est EDIFICE AMHERST Prix 75c moins 25c si vous apportez cette annonce. Strictement confidentiel.

PETITES AFFICHES Tarif TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chalets, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%. NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN etc. — \$1.00 par insertion.

PROPRIETE A VENDRE DROLET — Paroisse St-Alphonse Youville, maison neuve, 30 pds 6 de front x 43 — 3 logis: bas 6 pièces, chauffé eau chaude, tapissé — garage chauffé — 2 logis 4 pièces, bien loués. Bas pour propriétaire. Revenu \$1,080. Calumet 1816-W.

MAISON A VENDRE AUBAINE — 2 logements de 5 appartements, hangar, remise. En bonne condition. Sur terrain de 23 x 100. A coûté \$5,000, laisserait à \$4,000 dont la moitié comptant et la balance comme loyer. J. P. HARBOR 1251.

A VENDRE Maison d'été à St-Donat, Montcalm (Lac Archambault). Sise sur un promontoire, pittoresque et isolément à souhait, 10 arpents de terrain boisé, yacht, dépendances. S'adresser à 2098 Saint-Hubert, Montréal. Tél. HARBOR 6836. 16-5-29

CHOCOLAT-MENIER Excellence Vanille papier blanc "Santé" bleu "Fin" "jaune" Croquettes et Pastilles.

Très appétissant le BACON de S. L. CONTANT Ltée — même de 20 et de 30 — y trouveront un plaisir extrême et apprendront, en s'amusant, la géographie de nous qui doit les intéresser par-dessus tous les autres. Soixante-quinze sous franco au Service de Librairie du Devoir.

BUREAUX CLASSEURS CHAISES J.A. Elder & Co 634 rue Notre-Dame Ouest Montréal.

CHANDELLES ET CIERGES LITURGIQUES IMPRIMES Nous sommes la SEULE ET UNIQUE maison à imprimer nos chandelles liturgiques du pourcentage de cire d'abeilles qu'elles contiennent. Nous employons à leur fabrication la cire d'abeilles la plus pure et exclusivement blanche au soleil.

UN CERTIFICAT DE GARANTIE DANS CHAQUE CARTON. F. BAILLARGEON, Ltée

SAINT-CONSTANT, Lancaster 7336 Montréal Co. Laprairie, Qué. 32 est, rue Notre-Dame. ADRESSEZ TOUTE CORRESPONDANCE A SAINT-CONSTANT.

Demain: SAMEDI, 11 mai 1929.
Saint François de Giroldano, confesseur.
Lever du soleil, 4 h. 36.
Coucher du soleil, 7 h. 17.
Lever de la lune, 6 h. 53.
Coucher de la lune, 10 h. 43.
Premier quart, le 15, à 3 h. 56 m. du soir.
Pleine lune, le 23, à 7 h. 50 m. du matin.
Dernier quart, le 31, à 11 h. 13 m. du matin.
Nouvelle lune, le 9, à 1 h. 07 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU ET UN PEU PLUS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 60.
Même date l'an dernier 74.
Minimum aujourd'hui 35.
Même date l'an dernier 48.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.74. 11 heures a.m. 30.37.
Midi: 30.37.
Chiffres fournis par la Maison L.-B.
de Moné, 306A, St-Denis, Montréal.

George V dissout le parlement anglais

Le discours de prorogation, lu par lord Hailsham, annonce une réunion à Londres d'une conférence des Dominions sur la législation

Londres, 10. (S. P. A.) — Le discours du roi, prorogant le parlement, a été lu aujourd'hui par lord Hailsham, chancelier, à une réunion conjointe des membres de la Chambre des Communes et des lords à la Chambre des Lords. La dissolution du parlement a eu lieu cet après-midi par un acte du roi en son conseil privé, à Craigwell House, Bognor, où il est en convalescence. Les élections générales auront lieu le 30 mai; la plupart des députés ont donc terminé un terme complet de cinq ans. Voici les grandes lignes du discours de prorogation du parlement britannique. Le roi parle d'abord de la participation des nations de l'Empire au pacte de renouveau à la guerre puis de la mission du duc de Gloucester auprès de l'empereur du Japon, pour lui conférer l'ordre de la Jarretière.

Une conférence à Londres en octobre prochain sur le status des dominions

Pour compléter la conférence impériale de 1926

Londres, 10 (Par George Hambleton, de la Canadian Press) — Le comité des experts qui doit étudier la question des anomalies qu'a laissées dans le status des Dominions la conférence impériale de 1926, a été convoqué pour octobre prochain. Ce comité représentera la Grande-Bretagne et tous les Dominions et sera composé d'autorités reconnues; il examinera la fondation et fera des recommandations pour la conférence impériale de 1930. Les principales questions que le comité sera appelé à étudier et sur lesquelles il devra faire des recommandations sont: les clauses rendant la législation des dominions

M. Kellogg rentre aux Etats-Unis

New-York, 10. — M. Frank B. Kellogg, ex-secrétaire d'Etat, est rentré d'Europe à bord du *Majestic*. Il a annoncé qu'il partirait dans quelques jours pour Saint-Paul, Minnesota, où il reprendra ses occupations d'avocat. M. Kellogg s'est entretenu en Europe avec plusieurs personnalités éminentes, MM. Poincaré, Baldwin et Briand, entre autres, mais il s'est refusé à toute déclaration concernant la politique extérieure.

Ordinations à la basilique

Dimanche prochain, Sa Grandeur Mgr Gauthier fera plusieurs ordinations à la basilique. La cérémonie commencera à 7 heures.

Réunion conservatrice

Samedi soir, à 9 heures, les conservateurs de la division Georges-Etienne Cartier sont convoqués à une réunion qui aura lieu, au no 4064 rue Saint-Denis, pour choisir deux délégués à la convention fédérale du 15 mai.

Pour les prix SUGGESTIONS UTILES

MISSEL ROMAIN, beau volume de 384 pages, cuir ancien capitonné, ornements à froid et or, gardes papier marbré, avec dentelle or, tranchure rouge sous or, pages enluminées. Au comptoir et par la poste \$1.50. Le même, même soufre, ornements à froid \$1.50. Le même, cuir fauve capitonné, ornements or \$1.50. MISSEL DES LITANIES DE LA SAINTE VIERGE, beau volume de 288 pages, moquette polie capitonnée, ornements or, pages enluminées en couleurs, gardes papier marbré, avec dentelle or, tranchure rouge sous or, au comptoir et par la poste \$1.00. Le même, pégaïd capitonné, ornements or \$1.00. PAROISSIEN ROMAIN, contenant les Offices du Dimanche et tous les *Evangelia*, augmenté de prières et du *Chemin de la Croix*. Volume de 640 pages, reliure fac-caractères. Au comptoir et par la poste, .90s. PETIT MISSEL contenant les Offices du dimanche, les messes de mariage et d'enterrement, papier veau, tranchure dorée, 128 pages. Au comptoir et par la poste, .20s. MISSEL ROMAIN contenant l'office du dimanche et des principales fêtes et les *Evangelia* de tous les dimanches. Volume de 336 pages, percaline, tranchure blanche, ornements or. Au comptoir et par la poste, .25s. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.



LE COMTE DE CONVENTRY, qui mettra en nomination le premier ministre Baldwin comme candidat conservateur dans les prochaines élections britanniques, a célébré son 91ème anniversaire de naissance le 9 mai.

Recettes du

Canadien National

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 mai se sont élevées à \$5,032,768 contre \$4,575,451 durant la semaine correspondante de 1928, une augmentation de \$457,317 ou de 10 pour cent.

Paquebots signalés

Des navires qui remontent le fleuve, le service des signaux signalait ce matin le *Melita*, du Pacifique Canadien, à Belle-Isle, le *Montrose*, du Pacifique Canadien, et le *Letitia*, de la compagnie Anchor-Donaldson, au cap Race.

L'Imperial Oil fournira 3,800 tonnes d'asphalte

Le comité exécutif a accordé à l'Imperial Oil Company un contrat de 3,800 tonnes d'asphalte pour les travaux accomplis par les équipes de la ville, au prix de \$15 la tonne, et un contrat de 2,000 tonnes d'asphalte à la Mexican Petroleum Corporation, au prix de \$16.64 la tonne.

L'exécutif appuie le Dr Boucher

LE DIRECTEUR MUNICIPAL DU SERVICE D'HYGIENE AURA TOUT L'ARGENT VOULU

M. Desroches a annoncé ce matin que la ville fournirait au Dr Boucher tous les fonds nécessaires pour l'hygiène et qu'elle endosserait toutes les mesures qu'il prendra à cet effet. On se rappelle que le Dr Boucher a recommandé récemment la formation d'un comité nommé par la ville pour une période de trois ans, chargé d'organiser une lutte vigoureuse contre la mortalité infantile et de lui accorder une subvention spéciale de \$100,000. Il suggère aussi de créer de nouveaux dispensaires pour les tuberculeux dans les quartiers qui n'en ont pas encore, d'établir un sanatorium pour les malades de langue française en laissant celui de Sainte-Agathe pour les malades de langue anglaise, de fonder un hôpital pour les enfants tuberculeux pulmonaires, de fonder un hôpital pour les enfants atteints de tuberculose osseuse ou ganglionnaire, d'établir des préventoriums dans les colonies de vacances, préventoriums qui resteraient ouverts toute l'année. M. Boucher suggère aussi de fonder un institut d'hygiène, de nommer une commission d'hygiène infantile et nombre d'autres mesures, dont l'augmentation du personnel du service d'hygiène.

Les messages du Graf Zeppelin

LES POSTES RADIOPHONIQUES DE LA CHAÎNE COLUMBIA LES RETRANSMETTRONT, A PARTIR DU 15 MAI.

New-York, 10. — On tentera une expérience des plus intéressantes lors de la nouvelle envolée du *Graf Zeppelin*, qui doit arriver à Lakehurst le 15 mai prochain. Chaque nuit, la chaîne de postes Columbia retransmettra les messages de Franck Nicholson, opérateur du *Graf Zeppelin*. Ces messages seront envoyés par ondes courtes et consisteront en appels de code jusqu'à 40ème méridien, mais à partir de ce seront des messages téléphoniques.

Ces messages seront captés par récepteur à ondes courtes et directement transmis au microphone des postes émetteurs de la chaîne. Ce programme pour le moins original est donné sous les auspices de la *Tidewater Oil Company* qui fournit exclusivement au *Graf Zeppelin*, l'huile à moteurs Veedel.

M. Raskob retourne à la General Motors

New-York, 10. (S. P. A.) — M. John J. Raskob a été rappelé hier au comité de finance de la *General Motors*, à la présidence duquel il a fait sa réputation de financier. Raskob, qui garda le poste de vice-président et de directeur de la *General Motors* lorsqu'il démissionna comme président du comité de finance pour prendre la présidence du comité national démocrate l'été dernier, a été réélu à ce comité à une réunion du bureau des directeurs ici aujourd'hui.

L'affaire des listes électorales

La cause en contestation des listes électorales a été de nouveau remise à jeudi prochain, le 16 mai. M. McCaughan n'avait pas encore complété le travail exigé pour produire les documents qu'on lui a demandés.

La taxe sur les chiens

Les contribuables qui ont le bonheur ou l'ennui de posséder des chiens devront se rappeler qu'il faut payer \$3 pour chaque caniche. Le premier règlement adopté en 1870 imposait une taxe de \$2.00 pour le chien et \$3.00 pour sa compagnie. En 1911, le règlement a été changé et fixait un tarif uniforme de \$2.00 sans distinction de mâle ou femelle. En 1918, le tarif a été porté à \$3.00.

Examens pour les prix de la faculté de droit

Les examens pour les prix de la faculté de droit de l'Université de Montréal: prix Larue, Joël Ledue, L.-A. Wilson, Berthelot, Jetté-Campbell, du Barreau de Montréal, de l'Association du jeune barreau de Montréal, Perron, Lymburner, prix de procédure notariale, prix Sir Lomer Gouin et prix de législation, auront lieu le mardi 14 mai.

On élargira la

rue Delorimier

La ville va élargir la rue de Lorimier entre la rue Des Carrières et le boulevard Rosemont à la suite de la décision de percer un tunnel sous les voies du *Pacifique Canadien*, sur cette rue. Le comité exécutif a soumis au conseil un projet d'homologation à ce sujet, qui a été approuvé.

Ouverture des Assises

L'ouverture des assises a eu lieu ce matin sous la présidence du juge Wilson avec tout le cérémonial habituel. Après l'assommoir des jurés, le juge a donné lecture des avis ordinaires, puis la cour s'est ajournée à lundi prochain, à 2 heures 30 de l'après-midi, alors que commencera l'audition de la première cause sur le rôle.

UN DIFFÉREND AU SUJET DES ÉGOUTS

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS ENTEND LA CAUSE DE LA CITE DE MONTREAL CONTRE LA MACHINE, ST-PIERRE-AUX-LIENS, MONTREAL-OUEST, COTE-ST-LUC, LIESSE, VILLE LASALLE ET WESTMOUNT

La Commission des Services Publics a entendu ce matin la cause de la Cité de Montréal contre huit municipalités des environs de Montréal: Cité de Lachine, Ville Saint-Pierre-aux-Liens, ville de Montréal-Ouest, village de la Côte-Saint-Luc, N.-D. de Liesse, Paroisse Saint-Laurent, Ville Lasalle et Ville de Westmount.

En vertu d'une ordonnance antérieure de la Commission, la ville de Montréal avait obtenu la permission de construire certains égouts collecteurs que les municipalités énumérées utiliseraient également et de ce fait rembourseraient à la ville de Montréal une certaine proportion des travaux quand ils seraient terminés. La ville demande aujourd'hui la permission d'exiger des diverses municipalités la somme des annuités et amortissements au lieu du capital. Les municipalités s'objectent à cette demande alléguant que cela aurait un mauvais effet sur leur administration financière respective et elles veulent garder le contrôle des emprunts qu'elles devront faire pour financer cette entreprise. Il est à noter que certaines de ces municipalités ne se servent de ces égouts que dans dix ou quinze ans.

La Commission rendra sa décision dans quelques jours.

Calles rentrera dans la vie privée

Mexico, 10. (S. P. A.) — Le journal *El Universal* croit savoir que l'ancien président Calles rentrera de nouveau dans la vie privée, dès qu'il aura fini sa campagne contre les *Cristeros* ou les rebelles du centre du Mexique, que l'on nomme ainsi.

Pour avoir fait de la contrebande

Isaac Barth a été traduit ce matin en Cour de police sous l'accusation d'avoir fait de la contrebande. Il apparaît que l'accusé faisait venir à New-York des marchandises fabriquées en France ou en Angleterre sur lesquelles il payait les droits. Il déclarait ensuite aux douaniers qu'il ne voulait pas garder les marchandises qu'il réexportait, après avoir été remboursé des droits, à un complice en France ou en Angleterre. Cet homme enlevait les étiquettes et changeait l'apparence des marchandises pour les renvoyer au Canada comme articles d'occasion. Une de ces boîtes avait été évaluée à \$271 mais les douaniers l'ont ouverte pour constater qu'elle contenait pour \$15,000 de dentelles de soie. Pour être remis en liberté provisoire, Barth devra fournir deux cautionnements de \$5,000 chacun.

L. Chafman et Robert Schiller ont également été arrêtés pour avoir eu en leur possession des blancs d'envois. Ils ont plaidé innocence et Chafman a été remis en liberté après avoir fourni un cautionnement de \$950, et Schiller un autre de \$300. L'enquête a été fixée par le juge Enright au 16 mai.

Convention conservatrice à London

London, Ont., 10. (S.P.C.) — Les conservateurs fédéraux et provinciaux ontariens ont ouvert à London, aujourd'hui, la septième convention annuelle de l'Association libérale-conservatrice de l'Ontario-ouest. La convention se terminera ce soir. MM. Howard Ferguson et R.-B. Bennett seront les principaux orateurs.

Pas d'automobiles aux Bermudes

Hamilton, Bermudes, 10. — La Chambre des représentants vient de rejeter une fois de plus, une proposition tendant à autoriser l'entrée des voitures automobiles aux îles Bermudes. Cette proposition envisageait l'emploi d'un nombre limité d'autobus, qui seraient exploités par le gouvernement, jusqu'à l'entrée en service du chemin de fer actuellement en construction.

Livres d'enfants

Un religieux canadien distingué écrit: "Nous nous félicitons de nos familles nombreuses et, par une étrange contradiction, nous nous préoccupons trop peu des livres d'enfants qui sont un des meilleurs moyens d'éducation." "Par terre et par eau", le roman de Claude Melancon, est l'un de ces livres qui savent instruire en amusant. Les enfants y apprennent à mieux connaître la nature de la province de Québec, son histoire, sa faune, sa flore, et y puisent une foule de petites connaissances utiles. Tout cela mêlé à une intrigue captivante qui déjoue la leçon et la rend attrayante. En vente au service de librairie du Devoir, soixante-quinze sous, franco.

Ouverture de la rue Terrebonne

POUR RELIER LE BOULEVARD DECARIE A LA RUE VICTORIA — CREDIT DE \$300,000 POUR LES EXPROPRIATIONS

Le conseil a voté l'ouverture de la rue Terrebonne pour relier le boulevard Decarie à la rue Victoria, aux limites de Westmount, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, et il a voté un crédit de \$300,000 pour les expropriations. Cette artère reliera la Côte-Saint-Luc à travers les terres de Villa Maria, ce qui supprimera le long détour actuel par la rue Sherbrooke.

65% des frais d'expropriation seront chargés aux propriétaires de tout le quartier et 35% aux propriétaires riverains. Le conseil a aussi voté un crédit de \$832,861 pour installer des conduites principales d'aqueduc, rue Sherbrooke est, et à Notre-Dame de Grâce. Un contrat de \$737,961 a été accordé à l'Atlas Construction pour ces travaux, \$20,000 ont été votés pour les frais d'ingénieurs et d'inspection, et \$75,000 pour achat de matériel.

Bénédiction d'un drapeau à Saint-Arsène

Dimanche soir, à l'église Saint-Arsène, à 8 heures, aura lieu la bénédiction du drapeau de la section paroissiale de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il y aura sermon, cérémonie de la bénédiction et Salut du très Saint-Sacrement.

Après la cérémonie, il y aura réception, au no 1017, rue Bélanger, sous-sol du presbytère. MM. Guy Vanier, président général, et J.-E. Giguère, président du comité régional du nord, prononceront des discours.

Lundi soir, à 8 heures, assemblée de la section.

Règlements de construction amendés

Le conseil a adopté à sa séance de mercredi les amendements aux règlements de construction dans les quartiers Notre-Dame de Grâce et Laurier. Dans Notre-Dame de Grâce, l'amendement défend toute autre construction que celle de bâtiments privés, garages privés et écuries de pas plus de trois chevaux dans les sections résidentielles. On permet aussi de construire écoles, couvents et églises dans ces sections.

On permet dans le quartier Laurier, rue Jeanne-Mance, de construire des maisons de commerce, établissements industriels et bureaux d'affaires.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 10. (S.P.C.) — Région des grands lacs. — Beau et plus chaud. Demain, beau, averse probable.

Baie Georgienne. — Beau et plus chaud. Demain, beau; averse ce soir.

Ontario Nord. — Beau aujourd'hui et demain.

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent. — Beau et un peu plus chaud aujourd'hui et demain.

Vallée du Bas Saint-Laurent. — Beau aujourd'hui et demain.

Golfe et Rive-Nord. — Beau aujourd'hui et demain.

Provinces Maritimes. — Beau aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur. — Beau, averse probable dans les districts ouest, ce soir. Demain, vent frais avec averse.

Manitoba. — Partiellement beau aujourd'hui et demain.

Saskatchewan et Alberta. — Beau aujourd'hui et demain.

Pas avant la mi-juin LA SESSION FEDERALE NE SE TERMINERA PAS EN MAI

Ottawa, 10. (D.N.C.) — Un débat important aurait lieu la semaine prochaine, en Chambre des Communes, sur la question de refuser le permis de départ aux bateaux à destination des Etats-Unis avec des cargaisons de boissons fortes. On profiterait d'une motion d'aller en subsides, pour soulever la question, ou encore de la discussion des crédits du ministère du revenu national. Depuis le commencement de la session un grand nombre de pétitions ont demandé à la Chambre de refuser ce permis. Tout espoir de terminer la session en mai paraît abandonné. Seuls les crédits des postes et des travaux publics, pas complètement cependant, ont été adoptés. Les Etats-Unis sont à régler leur tarif, en vue de protéger les intérêts agricoles domestiques, et il arrive que ce tarif nuit considérablement aux intérêts canadiens. Les conservateurs qui ont déjà parlé de mesures de représailles en Chambre, pourraient bien revenir sur le même sujet. Il reste encore quelques bills importants à considérer, en particulier, celui du rembourquement aux réclamants en dommages par suite de la guerre qui, sous sa présente forme, est loin de rallier toutes les opinions.

La fin de la session aurait lieu, selon toutes les probabilités, au milieu de juin.

En Bourse locale

McColl-Frontenac, très actif, à 39 1-2

Les vedettes sont fermes tandis que le reste de la liste demeure inactif

A part les deux vedettes, Brazilian et Nickel, qui se sont avancées de quelques fractions à 54 3-4 et à 52 3-4 respectivement, l'ensemble du marché local a été passablement inactif. En retour, McColl-Frontenac, sur le Curb, a donné une nouvelle exhibition de vigueur et s'est avancé de 2 points à 39 1-2 après avoir touché 39 3-4. La demande pour ce titre a été particulièrement forte et il y a eu de nombreuses transactions de 500 à plus de 1000 actions.

L'ensemble de la liste en Bourse

ne donne lieu à aucun changement sensationnel, toutes les variations se limitant à quelques fractions à part Canadian Car privilégié qui recule de 1 à 159.

National Breweries, Abitibi, General Steel Wares ont tendance à avancer tandis que Canada Steamship, Cockshutt, Canadian Alcohol, Power Corporation et d'autres fléchissent légèrement. Plusieurs titres importants n'apparaissent même pas au tableau tandis que les autres, à part les vedettes, ne donnent lieu qu'à deux ou trois transactions.

A Wall Street

Wall Street en hausse

L'avance faite à l'ouverture s'accroît avec la baisse de l'argent à 8 pour cent

New-York, 10. — Un vigoureux ralliement des prix à la hausse a marqué l'ouverture de la Bourse aujourd'hui. Wright Aero a débuté avec une avance de 4 points, Westinghouse avec 3 3-8 et Goodyear Rubber avec 2 1-4. Atlantic Refining a dépassé 71 pour établir un nouveau sommet pour l'année tandis que plus d'une dizaine de titres, dont Radio, National Cash Register, Hudson Motors, Fox Film, Sears Roebuck et Texas Gulf Sulphur ont avancé de 1 et plus.

Le maintien du taux de réescompte à 5 pour cent par la Banque fédérale de New-York et la faible augmentation du montant des prêts aux courtiers, soit seulement 19 millions, ont eu pour effet de raviver l'enthousiasme des haussiers, le mouvement d'achat se manifestant surtout dans l'aviation les moteurs, les utilités publiques, les pétroles et les magasins de détail, tous groupes qui manifestent une imposante vigueur.

Il y a eu quelques exceptions à ce mouvement général, dont U. S. Steel qui recule plus d'un point et Union

Pacific, Borg Warner et Eastman Kodak qui perdent de 1 à 2 points. United Aircraft était en vedette dans le groupe de l'aviation et s'est avancé de 5 points dès l'ouverture. General Electric, Lambert et American and Foreign Power ont vite augmenté leurs avances initiales à 3 points et plus tandis que Electric Autolite, Warren Bros, First National Stores, Pittsburgh Coal, Union Carbide, Packard, Ludlum Steel, Advance Remedy et Intern, Harvester ont avancé de 2 points et plus.

Les titres d'utilité publique ont été échangés en paquets importants. United Corporation et Consolidated Gas débutant chacun avec des paquets de 5,000 actions avec des avances de plus d'un point. General Motors s'est avancé modérément à l'annonce d'un dividende supplémentaire de 30 sous et de la rentrée de John Raskob dans le comité des finances de la compagnie. L'argent à demande est resté à 10 pour cent jusqu'à midi mais a baissé à 8 pour cent ensuite, dominant ainsi une nouvelle vigueur au mouvement d'achat.

Le Lafayette

NOUVEAU PAQUEBOT DE LA C. G. T.

Paris, 10. — On a lancé, mercredi, aux chantiers maritimes de St-Nazaire, le *Lafayette*, nouveau paquebot à moteurs de 21,500 tonnes, propriété de la *Compagnie Générale Transatlantique*. Ce paquebot actionné par des moteurs Diesel commencera le printemps prochain à faire le service New-York-Le Havre comme premier navire de la catégorie des monoclases. La *Compagnie Générale Transatlantique* a déjà le *De Grasse* et le *Rochambeau* comme monoclases sur cette ligne. Nombre de personnalités distinguées sont allées assister au lancement du nouveau navire à St-Nazaire.

Le nouveau paquebot mesure 600 pieds de longueur par 84 pieds de largeur. Il a un tirant d'eau de 30 pieds 6 pouces. On installera sur ce paquebot tous les appareils de sauvetage les plus modernes.

Le navire est divisé en 11 com-

partiments étanches qui se ferment automatiquement. La coque est divisée elle aussi en cellules étanches, sortes de réservoirs fermés, qui servent tant à équilibrer le navire qu'à empêcher l'eau de le submerger au cas où il viendrait en collision.

Des appareils à incendie très modernes feront partie de l'équipement régulier du paquebot. Il y aura nombre de chaloupes de sauvetage, beaucoup plus que le veut la convention internationale. Ces chaloupes d'un modèle très récent sont lancées à l'électricité. Deux chaloupes à moteur de 50 pieds, capables de haler toutes les autres chaloupes, seront aussi installées sur le pont du paquebot.

Quatre moteurs Diesel à six cylindres d'une force totale de 20,000 c. v. actionneront le navire. Le paquebot pourra contenir 591 passagers de cabine, 334 de cabine-touriste, et 142 de troisième classe. Il y aura quatre ascenseurs.

La promenade est complètement vitrée, de sorte que les passagers pourront être à l'abri pendant les orages. Le personnel du paquebot se composera de 32 officiers et de 428 hommes d'équipage.



Le général sir William Dillon Otter, décédé le 6 mai à sa résidence de Toronto, à 85 ans. Il fit du service actif dans la guerre sud-africaine, dans la guerre des Féniciens et dans la rébellion du Nord-Ouest.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Le soir, assemblée régulière du Conseil Central des syndicats catholiques, à l'édifice des syndicats catholiques, 1231 est, rue de Montigny.

Le comité d'organisation fera un important rapport sur les diverses questions qui lui ont été soumises à la dernière assemblée. Tous les délégués sont priés d'être présents. Par ordre.

SYNDICAT DES TAILLEURS DE CUIR

Le Syndicat des tailleurs de cuir se réunit ce soir à l'édifice des syndicats catholiques, M. G. Laurier, agent d'affaires, présentera un rapport sur les activités de ce local.

Ce soir, assemblée du local féminin no 6 des ouvrières en chaussures.

Le Syndicat catholique national des ouvriers boulangers tiendra son assemblée régulière demain soir à l'édifice des syndicats catholiques.

A Sherbrooke

Sherbrooke, (D. N. C.)—A son assemblée régulière du 7, le conseil de Sherbrooke a accepté d'appuyer les revendications de la Ligue du Dimanche auprès des autorités provinciales pour faire observer le repos dominical dans la province. Une résolution a été adoptée à cet effet.

Le Conseil a encore décidé de vendre au comptoir ses \$664,000 de débetures, dont l'émission a été autorisée en novembre dernier par les contribuables et d'offrir sous peu aux employés de l'hôtel de ville l'augmentation de salaire prévue au budget de 1929. La nomination de M. Léonard Préfontaine comme trésorier municipal a été ratifiée officiellement comme l'on a accepté la démission de M. L. A. Desnoyers du poste en question. L'échevin Fortier a demandé un bureau particulier pour le nouveau trésorier.

La ville a pris connaissance du rapport de l'inspecteur Wakeman, de la division de l'aviation civile, qui recommande la ferme Collins, chemin Drummond, comme site de l'aérodrome que la Sherbrooke Airport Inc. veut aménager avec l'appui d'un octroi de \$20,000 promis par la ville. Diverses améliorations aux parcs publics et l'organisation des jeux, l'achat d'un aménagement de \$3,000 pour l'hôpital civique, des travaux de réparation à l'édifice de l'hôtel de ville, la proclamation de la semaine prochaine comme semaine spéciale du nettoyage printanier à Sherbrooke, autant de choses autorisées par le Conseil.

Les périodiques obscènes

A une réunion du Board of Trade hier après-midi, un comité antérieurement nommé pour étudier spécialement la question de l'entrée au Canada de revues ou périodiques obscènes et immoraux, a recommandé au Board of Trade dans son rapport, de seconder le gouvernement fédéral dans sa campagne d'épuration de ce genre de magazines, dont un certain nombre ont déjà été interdits. La question sera discutée à la prochaine réunion du Board of Trade.

Le conseil municipal a aussi été félicité par une résolution, d'avoir accepté le rapport du *Montreal Health Survey*. Le Board of Trade s'associe à la Chambre de commerce de Montréal pour assurer les échevins de leur appui dans la mise en vigueur des recommandations de ce rapport concernant l'hygiène et la santé publique à Montréal.

Association ouvrière du quartier Saint-Jean, Montréal

L'assemblée régulière de l'association ouvrière du quartier Saint-Jean, aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle ordinaire des assemblées, 6567 rue Saint-Dominique, près Beaubien.

La question importante de la fédération des clubs ouvriers y sera discutée ainsi que d'autres questions de haut intérêt.

La colonisation dans la région de la Rivière-à-la-Paix

M. l'abbé J. Hamelin, missionnaire colonisateur du gouvernement fédéral pour la région de Rivière à la Paix, est de retour à Montréal, après avoir accompagné dans l'ouest, le train du chemin de fer National du Canada, qui transportait à la fois plus de 200 colons canadiens-français. M. l'abbé Hamelin est très optimiste au sujet de la colonisation de l'ouest par les Canadiens. Il vante particulièrement la région de la Rivière à la Paix où des paroisses françaises sont déjà établies, mais où il reste encore de la place pour des milliers de familles, à courte distance du chemin de fer. Le sol est très riche, de culture facile. Le climat est excellent et le gouvernement offre des terres de 160 acres pour \$10 comptant.

Parmi le groupe de colons que M. l'abbé Hamelin a conduit dans l'ouest quelques-uns se sont établis dans la Saskatchewan, d'autres près d'Edmonton, mais le plus grand nombre se sont dirigés vers la région de la Rivière à la Paix, où ils ont pris 173 "homesteads".

Si nos compatriotes des Etats-Unis, déclare M. l'abbé Hamelin, se dirigent en plus grand nombre vers cette région de la Rivière à la Paix, il n'y a pas à craindre que la région ne devienne si riche et en beauté avec notre vieillesse provinciale. Ceux qui iront s'établir là-bas connaîtront en peu d'années une aisance qu'ils ne trouveront jamais dans les centres industriels.

Afin de faciliter l'établissement des colons dans cette partie du Canada, M. l'abbé Hamelin a demandé et obtenu de S. G. Mgr Grouard, la nomination de M. l'abbé J.-A. Normandeau, vicaire de la colonisation dans l'ouest canadien, au poste de missionnaire colonisateur résident pour la région de la Rivière à la Paix.

M. l'abbé Hamelin doit partir prochainement pour organiser d'autres groupes de colons en Nouvelle-Angleterre, mais en attendant, on peut le voir tous les mercredis et jeudis à son bureau, 1182, rue St-Antoine, Montréal.

Au conseil municipal

MOTIONS D'ECHEVINS

Les échevins ont présenté plusieurs motions au cours de la réunion du conseil, mercredi après-midi.

M. A. Legault, échevin du quartier Ahuntsic, demande que l'on supprime les arrêts ridiculement rapprochés dans certaines sections congestionnées de la ville afin de permettre un service de transport plus rapide.

L'échevin Langlois demande de réparer les pavages, rue Rachel, entre les rues Papineau et DeLoir, pavages détériorés par la pose des voies de tramway.

Il demande aussi que l'on réduise la vitesse des autobus, rue Sherbrooke, dans les limites du quartier Bourget, parce que la vitesse de ces machines cause des vibrations dans les maisons avoisinantes.

L'échevin Hogan demande d'abroger une résolution du 11 avril dernier pour établir une voie d'évitement le long du fleuve Saint-Laurent, entre le pont Victoria et le canal de fuite de l'aqueduc pour desservir l'usine de la Dominion Glass Company.

L'échevin Legault demande au comité de prendre les mesures pour éviter les inondations dont souffre la région de Cartierville depuis quelques années.

Les échevins Lalancette et Arcand demandent que dans le plan de gare terminale à Montréal, la région de l'est de Montréal bénéficie des mêmes avantages que les parties nord et ouest de la ville et que l'on fasse disparaître les ouvrages préparatoires à l'établissement de voies ferrées rue Rouen dans les quartiers Préfontaine et Maisonneuve.

Le boulevard Pie IX sera pavé jusqu'aux limites nord

M. Desroches a annoncé mercredi après-midi, à la séance du conseil municipal, sur une question de l'échevin Arcand, que le boulevard Pie IX serait fait et pavé jusqu'aux limites nord de la ville cette année même.

Il a aussi déclaré qu'il avait donné les ordres nécessaires pour faire disparaître les terrains de tennis avoisinant l'hôtel-Dieu et qui constituent un ennui sérieux pour les malades. Ces terrains de tennis seront rétablis ailleurs par la ville.

M. Desroches a déclaré à M. Biggar qui demandait si le comité formerait un bureau de santé, que le projet était à l'étude.

Un concours agricole organisé par le C.N.R.

Plus de 3,000 garçons et filles, membres des clubs d'élevage de porcs et de veaux du Dominion, prendront part au concours annuel organisé par le service d'agriculture du Canadian National. Ce concours est encouragé par le gouvernement fédéral et les provinces.

Les clubs de jeunes éleveurs de veaux ont été institués l'an dernier alors qu'on en comptait 112 avant 2,400 membres. La plupart de ces clubs se trouvaient l'an dernier dans la province de Québec, mais depuis l'organisation s'est étendue aux autres provinces et l'on calcule que cette année près de 4,000 concurrents participent au concours.

Le concours institué parmi les clubs d'élevage de porcs se termine à la foire royale de Toronto en novembre, où est choisi le championnat du Dominion et le possesseur de la coupe offerte par M. W. D. Robb, vice-président du Canadian National. Chaque équipe doit se composer de deux garçons ou de deux filles, ou encore de frère et de la sœur, avant de 14 à 21 ans, le premier mai 1929. Les participants doivent être membres d'un club d'élevage de porcs comptant au moins dix membres et devant pas moins de trente cochons. Les concurrents doivent avoir soin d'au moins deux cochons pendant les quatre mois précédant la foire et doivent avoir exposé leurs animaux à une foire agricole scolaire ou de clubs.

Les vainqueurs dans chaque district provincial seront les hôtes du Canadian National en se rendant par leurs lignes à l'endroit où se tient le concours. Les vainqueurs provinciaux reçoivent des médailles d'or du C.N.R. et sont invités à la foire de Toronto, où ils participent au concours pour le championnat du Dominion.

Pour le concours institué entre les clubs d'élevage de bétail les règlements stipulent que chaque équipe sera composée de deux garçons ou de deux filles ou encore de frère et de la sœur et que pour les épreuves préliminaires sera éligible une équipe de chacun des clubs d'élevage de veaux et une équipe de chacun des clubs d'élevage de bétail, garçons, n'ayant pas plus de trois ans d'existence. Aucune équipe ayant déjà gagné un voyage à la foire de Toronto n'est éligible.

Les équipes qui remporteront les championnats provinciaux recevront chacune une médaille d'or du C.N.R. et seront les hôtes du chemin de fer à la foire de Toronto où elles concourront pour le championnat du Dominion et la possession du trophée offert par M. W. J. Black, directeur du service de la colonisation et de l'agriculture du Canadian National.

Le goitre est évitable

UN CONSEIL PRECIEUX AUX PARENTS

Le goitre est une des plus anciennes maladies connues, et une des plus fréquentes en Canada — comme ailleurs. Il se rencontre chez les enfants et chez les adultes, spécialement chez les filles. Ce n'est que dans les quinze dernières années qu'on est parvenu à en connaître la cause exacte.

Le goitre simple, dit le bureau d'hygiène de la Metropolitan Life, consiste en une augmentation de volume de la glande thyroïde qui est située à la face antérieure du cou et qui, normalement, est trop petite pour être visible. On est parvenu à savoir que cette augmentation de volume est due à un manque d'iode dans le système. Le goitre se développe plus fréquemment dans les âges de douze à seize ans.

Si vous vous apercevez d'une bosse à la partie antérieure du cou, soit sur vous-même soit sur les enfants et que cette bosse monte et descende lorsque vous avalez, vous pouvez soupçonner la présence du goitre. Un prompt traitement guérira la majeure partie des cas, mais tous peuvent être détournés.

Les sécrétions de la thyroïde sont indispensables à une croissance normale; l'iode en est la partie la plus importante. Tant que la thyroïde aura sa quantité d'iode nécessaire à ses sécrétions, elle ne se formera pas.

Une petite quantité d'iode prise une fois par semaine au cours des périodes dont nous avons déjà parlé, sera efficace à empêcher le goitre. A cet effet, dans les villes qui ont à cœur de prévenir cette maladie, on donne aux enfants les plus fréquents les écoles une pastille d'iode recouverte de chocolat une fois par semaine.

Ces pastilles sont préparées d'une telle sorte qu'elles n'ont que le goût de chocolat quoique l'iode qu'elles contiennent soit à dose suffisante pour empêcher le goitre. Quoique cet atout de la maladie ne devrait jamais essayer de se soigner sans les conseils du médecin, mais il est de grande importance que chaque famille et chaque établissement d'éducation connaissent et pratiquent constamment les méthodes de prévention si simples et si efficaces contre le goitre, surtout dans les districts où cette maladie est commune.

Service de renseignements, Metropolitan Life Ins. Co.

Séminaire de Joliette

Le lundi soir, 13 mai, à 8 heures, à l'occasion de la fête du séminaire, les élèves interpréteront: *La Fille de Roland*, tragédie en quatre actes et en vers, du vicomte H. de Bourcier.

Le rôle de Gérard sera tenu par Roch Pinard, élève finissant, lauréat du récent concours oratoire dans la province de Québec.

Les anciens et les amis de la maison auront le plaisir de saluer le R. P. Roberge, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, en visite canonique au Canada.

S. G. Mgr Papineau, évêque de Joliette, présidera.

Feu M. Onésime Massicotte

M. Onésime Massicotte est décédé à l'hôtel-Dieu, mercredi soir, à l'âge de 64 ans.

M. Massicotte avait épousé en premières noces Diana Denis, décédée en 1900 et en secondes noces Delphina Trudeau, qui lui survit. Lui survivent également: trois enfants, Emilie, notaire, Léo et Blanche (Mme Henri Roy), tous de Montréal; trois frères, Armand, Henri et Avila Massicotte, et une sœur, Mme Joseph Desrosiers.

Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Le deuil prie la famille en deuil d'accepter ses sincères sympathies.

Situation inquiétante

La moyenne de la mortalité parmi les adultes aux Etats-Unis, a augmenté d'une façon inquiétante au cours des dix dernières années, annonce le "Bulletin des statistiques de la Metropolitan Life". Et la situation relative à la mortalité dans les autres âges, loin de s'améliorer, a fait un pas en arrière. La même situation s'est révélée en ce qui concerne la perspective de longévité dans les âges élevés de même que dans les âges de deux à vingt et un ans.

Ces constatations inquiétantes pour le peuple américain, sont corroborées par un "table de vie" officielle du gouvernement des Etats-Unis.

Service de renseignements, "Metropolitan Life Ins. Co."

\$669,628 pour le quartier Mercier

Le comité exécutif a soumis à l'assemblée du conseil municipal, mercredi après-midi, 101 rapports dont la grande majorité comporte l'octroi de contrats pour travaux de pavages. La plus grande somme de contrats a été votée pour le quartier Mercier représenté par l'échevin Dupré, et comprend une somme de \$669,628.

Le conseil a voté un crédit de \$24,800, pour le pavage de la rue Windsor, un de \$33,300 pour le pavage de la rue Durocher, \$22,000 pour un égout, rue de Maricourt, \$5,700, pour pavage de la rue Bleury entre Sainte-Catherine et Ontario, \$21,200 pour pavage de la rue Lesperance, \$62,500 pour paver la rue Desautels, \$25,000 pour un trottoir sur l'avenue Somerled, \$31,000, pour pavage des ruelles

dans le quartier Saint-Edouard, \$48,800, pour paver la 5ème avenue de Rosemont, \$108,000, pour paver rue Hochelaga entre les rues Duquesne et Haig, \$32,800 pour paver la rue Chatham, \$46,500 pour paver la rue Roberval, \$18,000, pour trottoirs rue Kensington.

La majorité des contrats ont été accordés à Robertson & Jatin pour un total de \$520,075, et à Saint-Georges et Gauthier pour \$188,000.

L'amicale de Maisonneuve

Les Anciens de l'école de Maisonneuve sont priés de prendre note qu'il n'y aura pas d'assemblée dimanche le 12 mai, vu que l'assemblée mensuelle correspond avec le banquet de la Fédération qui a lieu dimanche le 12 mai, à l'école de Saint-Henri.

Cette réunion est remise au deuxième dimanche du mois de juin.

Les anciens élèves sont priés de participer au banquet de la Fédération à l'école Saint-Henri, et le départ aura lieu à 10 heures en face de l'école de Maisonneuve. Le prix du banquet est de \$2.00 et toute personne désirant s'en procurer pourra s'adresser au président de l'Amicale, M. Philippe Aubé, à son bureau du soir, au no 1687 de La Salle, de 7 heures 30 à 10 heures p.m.

L'usine d'énergie électrique municipale

Le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt de \$4,587,500, pour la construction d'une usine électrique pour les services d'aqueduc et divers autres travaux pour l'aqueduc de la ville.

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

Un Ami des Femmes

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

Pavillons

Préparez-vous à décorer votre maison ou place d'affaires pour "Victoria Day". Assortiment varié de pavillons en coton montés sur hampe: de 65¢ la douzaine en montant.

Pavillons en Etamine de Laine

Pavillons en étamine de laine anglaise de la meilleure qualité. Faits selon les règlements du gouvernement: \$1.25 chacun en montant d'après la dimension.

Téléphone: HARBOR 9201

COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS Limitée

98, rue St-Paul Est — Montréal.

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

EN ALLANT A PARIS

Descendez au

CHATEAU FRONTENAC

Nouvel hôtel Canadien luxueux à PARIS

52-54 rue Pierre Charron — rue François Ier

Près de la Légation Canadienne

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louangeaient en 1870.

Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.

et Cobourg, Ontario, Canada

LES RESTES DU R. P. LAJOIE, C. S. V.

LEUR TRANSLATION, DU NOVICIAT A LA CATHEDRALE DE JOLIETTE, AURA LIEU DIMANCHE — LUNDI, MESSE PONTIFICALE DE REQUIEM PAR S. G. MGR PAPINEAU — LE T. R. P. ROBERGE, C.S.V., PRONONCERA L'ELOGE FUNEBRE

Le T. R. Père Roberge, Supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, a apporté de Belgique à Joliette les restes du Père Pascal Lajoie, ancien supérieur général, pieusement décédé à Jette-Saint-Pierre (Belgique), à l'âge de 93 ans, le 25 février 1919.

Le Père Lajoie naquit à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, le 26 mars 1826, et fut un des premiers novices des C.S.V. en 1847. Ordonné prêtre en 1852, il fut supérieur des collèges classiques de Chambly et de Joliette, curé de cette dernière ville pendant seize ans (1864-1880) et supérieur provincial de 1870 à 1880. De 1890 à 1919, il remplit les fonctions de Supérieur général, à Paris, puis en Belgique. En 1912, il avait célébré ses noces d'or sacerdotales auxquelles assista le cardinal Vincent Vanutelli, protecteur de l'Institut des C.S.V.

La translation des restes du Noviciat à la cathédrale aura lieu le dimanche 12 mai, à 5 h. p.m. Le lendemain, à 10 h. 30 (heure solaire), après l'arrivée du train du Canadien Pacifique, sera célébrée par Mgr Papineau, évêque de Joliette, une messe pontificale de Requiem.

Le T. R. P. F.-M. Roberge, supérieur général de la communauté depuis 1923 et ancien supérieur du Séminaire de Joliette (1904-1913 et 1917-1918) prononcera l'éloge funèbre.

Euchre-concert

C'est demain après-midi qu'aura lieu la partie de cartes, suivie d'un concert par des artistes de renom, organisée par les dames et demoiselles du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End au profit des Sœurs Franciscaines.

Nouveau bateau pour le Service de Fret Montréal - Québec

La Quebec and St. Lawrence Navigation Limited annonce que dans quelques jours un nouveau bateau sera ajouté aux quatre bateaux qui sont déjà de service entre Québec et Montréal. Les hangars de la Compagnie à Montréal sont remplis de denrées attendant d'être transportées à Québec, aux Trois-Rivières et aux différents ports du Richelieu. Beaucoup de ces marchandises viennent des ports du Lac Ontario avec lesquels la Compagnie se trouve en communication par son réseau Hamilton-Toronto-Montréal.

La Quebec and St. Lawrence Navigation Limited est une fusion de huit importantes compagnies de navigation. Elle fournit un service complet de fret, de passagers et de traverses à divers points du Lac Ontario et du fleuve St-Laurent depuis Hamilton jusqu'au Golfe. La Compagnie a treize bateaux à vapeur modernes qui font le service entre Hamilton et Montréal, — Montréal et Québec, — Montréal, Sorel et les ports du Richelieu. La Compagnie fournit aussi le service de traverses de Lachine, de la Rivière du Loup et de Matane.

**Directement
au Havre**
"Le Port de Paris"

— DE QUAI —
A QUAI —

Nouveau Service
On monte AU QUAI à Montréal ou Québec et on descend AU QUAI du Havre — puis en 3 h. c'est Paris. Installations confortables d'une propreté méticuleuse, cuisine réputée, personnel bilingue courtois, des GRANDS TRANSPORTS CANADIENS de langue française.

Prix aller et retour
Classe Cabine \$300 et plus
Classe Touriste-Troisième \$184.50 et plus.

Assistance et renseignements donnés avec le plus grand plaisir sans obligation de votre part.

LAURENT TURCOTTE
Directeur du Service de langue française
485, rue McGill - Montréal
Tél. Marquette 7761
ou tout agent autorisé

White Star Line
Service Canadien

Place Viger

Tous les samedis soirs de 7.30 à la fermeture

Souper Dansant

SUPERBE PARQUET POUR LA DANSE
EXCELLENT ORCHESTRE. ATMOSPHERE AGÉABLE

\$1.50 Places réservées à — **5721**

COUVERT COMPREIS

Funérailles de Madame S. Jeannotte

Mardi matin, à l'église de l'Immaculée-Conception, ont eu lieu les funérailles de Mme Stanislas Jeannotte, Zénaïde Pigeon, décédée à l'âge de 80 ans. La levée du corps a été faite par S. G. Mgr Deschamps. Le R. P. Robicheau, curé de la paroisse, officiait à la messe, assisté des RR. PP. Roby et Forcheron, comme diacre et sous-diacre.

La messe de C. Tossini a été exécutée par le choeur de chant, sous la direction du R. P. Emile Fontaine. Les solistes étaient MM. B. Vinette, le Dr J.-H. Falardeau, L. Marcoux et le Dr W. Descoeurs. M. Georges-Emile Tanguay était à l'orgue.

Conduisaient le deuil: MM. Stanislas Jeannotte, Joseph-Edouard Jeannotte, son fils; le R. P. Adélaïde, de la Côte des Neiges; Joseph Girard, son gendre; Antoine Pigeon, son frère; T. David, J.-B. Jodoin, M. Auclair, Antonio Jeannotte, neveu, Dr Albini Jeannotte, neveu, J. Hinton, G. Hinton, Adrien Prud'homme, J.-O. Garneau, Ubaldo Sanguet, Georges Pigeon, MM. le Dr E. Hurtubise, Armand Morin, Antoine Charland, Aimé Tougas, Alphonse Ménard, L. Dalcourt, Arthur Lemoine, Eugène Simard, Joseph Léonard, O. Sanguet, J.-O. David, le Dr J.-A. L'Archevêque, M. J.-E. Paradis, le Dr J.-A.-E. Beaudouin, Gaston Page, Henri Lauzon, Edouard Fortin, Ferdinand Fortin, Nap. Gagnier, Arthur Roy, J.-A. Pellerin, H.-D. Scott, J. Jeannotte, J. Jeannotte, Henri Jeannotte, F.-A. Duckett, W.-A. Wayland, Eugène Courtois, Louis-N. Dupuis, A. Meunier, F.-G. Crépéau, notaire, H.-A. Archambault, P.-E. Desjardins, A.-R. Ranger, Rodrigue Auclair, Lorenzo Bélanger, J.-A. Mignault, Arthur Monette, Emile Dagenais, A.-R. Champagne, notaire, J.-O. Champagne, J.-R. Crépéau, notaire, Napoléon Sarasin, le Dr Armand Sarasin, L.-N. Gill, Oliver Pichette, A. Deslières, J.-H. Brassard, Edouard Sarasin, Charles Richer, Janvier Jasmin, Sylvia Grégoire, A. Côté, H. Tessier, M. Monette, J.-A. Houde, P.-J. Marsan, notaire, O. Archambault, E.-L.-J. Tanguay, H. Dubuc, H. Emond, échevin, J. Chartier, N. Varin, L. Riopel, le Dr J.-E. Bastien, G. Bélair, F. Blais, H. Pigeon, Paul Vinette, V. Parly, L. Thérien, Jos. Martineau, J.-A. Denaault, L.-G. Gagné, L.-O.-H. Langlois, F.-X. Charbonneau, J. Faulkner, L. Corbett, J. Villeneuve, J. Gagnon, O. Bélanger, J. Gagnon, J. Martel, R. Raymond, J.-A. Tremblay, A. Roy, Dr

La cause du Dr Lecavalier au Conseil Privé

Le Dr D.-D. Lecavalier a porté au Conseil privé sa poursuite de \$144,000 intentée contre la ville de Montréal. Cette cause est devant les tribunaux depuis six ans. Le demandeur possède une propriété à Cartierville, qui longe le ruisseau Raimbault. Or, à toutes les crues, la fosse de filtration des égouts déverse dans le ruisseau et a rendu la propriété d'une valeur pratique nulle. Le Dr Lecavalier demandait que la ville soit forcée d'acheter la propriété étant donné

qu'en pratique elle s'en est emparée pour fins d'égouts, et il réclame \$150,000. La Cour supérieure a maintenu les prétentions du Dr Lecavalier, mais la Cour d'appel, sans adjuger sur les dommages, a déclaré qu'au temps où l'action avait été prise le Dr Lecavalier n'était pas propriétaire des lots affectés par l'égout et que, donc, cette action se trouvait sans valeur.

Retraite précisée par le R. P. A. Bissonnette

Saint-Hyacinthe, 10. (D. N. C.) — Une retraite fermée pour hommes est annoncée au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, devant commencer le 6 juin prochain. Elle sera précisée par le R. P. A. Bissonnette, O. P.

Un aéroport de la Fairchild près de Longueuil

On a définitivement conclu les dernières conditions hier pour la construction d'un aéroport à un

mille et demi en bas de Longueuil où se trouvent deux endroits très bien situés pour les aéroplanes et les hydroplanes. C'est la Fairchild Airplane Manufacturing Company qui ferait construire cet aéroport et qui commencerait également à fabriquer ici les modèles bien connus de ses avions.

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

La Flotte Canadienne

L'"EMPERESS OF AUSTRALIA", l'"Empress of Canada" et l'"Empress of Scotland" sont les plus beaux et les plus grands paquebots canadiens en service sur l'Atlantique, entre le Canada et l'Europe. Ces aristocrates de la mer, qui arborent les couleurs canadiennes, sont les préférés de l'aristocratie du Canada. La perfection de leur service et de leur cuisine, le luxe de leur aménagement, le charme de leur atmosphère bien canadienne, la distinction de leurs passagers, ce sont là autant de raisons qui contribuent à faire apprécier une traversée sur un "Empress". Départs réguliers de Québec pour Cherbourg et Southampton par le Saint-Laurent — la route pittoresque suivie par tous les bateaux du Pacifique Canadien. Vous feriez mieux de réserver dès maintenant. Renseignements de votre agent local ou de notre bureau des billets de paquebots, gare Windsor ou de D.-R. Kennedy, agent général, (tél. MA. 7700) 201 rue St-Jacques O., Montréal.



Services Maritimes du Pacifique Canadien

L'"Empress of Britain"—40,000 tonnes—sera mise en service en 1931

"Portez des chèques de voyage des Messageries du Pacifique Canadien... Négociables partout!"

**NEWYORK
PLYMOUTH
FRANCAISE**

**LIGNE HAVRE
PARIS**

Pour se rendre en Europe avec tout le confort et le luxe voulus.

D'un quel couvert à New-York à un quel couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

New-York — Plymouth — Havre

PARIS	15 mai	8 juin	26 juin
FRANCE	25 mai	13 juin	1 juill.
ILE DE FRANCE	1 juin	20 juin	6 juill.

New-York — Havre

DE GRASSE	10 mai	6 juin	4 juill.
ROCHAMBEAU	23 mai	20 juin	18 juill.

New-York — Vigo — Bordeaux

LA BOURDONNAIS	5 juin	17 juillet	21 août
ROUSSILLON	19 juin	31 juill.	11 sept.

Traversées faites à tour. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe. Prix raisonnables. Prix minimum de cabine \$150

GEXIN, TRUDEAU & CIE Ltée
42, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Tél. L.A.N. 5634 ou aux agents locaux.

"Trans-Canada Limited"

en Service
du 12 Mai au 28 Septembre

MONTREAL à VANCOUVER

NOUVEAU WAGON-SALON-SOLARIUM
avec terrasse-observatoire vitré, salon observatoire, douches, salon pour dames, fumoir et salon de cartes.

NOUVEAUX WAGONS-LITS
assurant plus de confort le jour et meilleur sommeil la nuit.

NOUVEAUX WAGONS-RESTAURANTS
superbement aménagés et desservis par un personnel compétent et courtois

Les ROCHEUSES traversées DE JOUR

HEURE NORMALE DE L'EST
Départ de MONTREAL
tous les jours à 6.45 p.m.
arrivant à

WINNIPEG 10.15 a.m.
CALGARY 8.05 a.m.
VANCOUVER 8.30 a.m.

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Bureaux de billets à Montréal: 201-ouest, rue St-Jacques, tél. Harbour 4211, gare Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

Pacifique Canadien

Contes et Légendes

Le Chat Botté



Le Chat Botté

Laissé en héritage à un pauvre garçon, un chat fit la fortune de son maître qui avait, sur ses ordres, pris le nom de Marquis de Carabas. Il chaussa de hautes bottes et, s'étant introduit dans le château d'un ogre qui possédait d'immenses richesses, il persuada ce dernier de se métamorphoser en souris, pour exhiber le pouvoir qu'il prétendait avoir de se changer en toutes espèces d'animaux. Le chat mangea la souris.

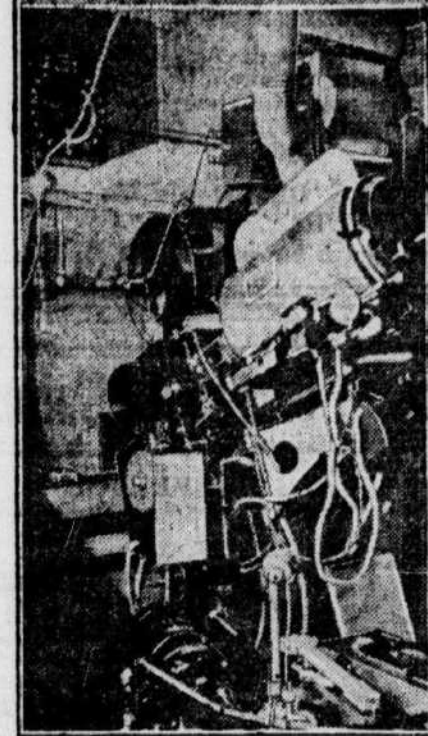
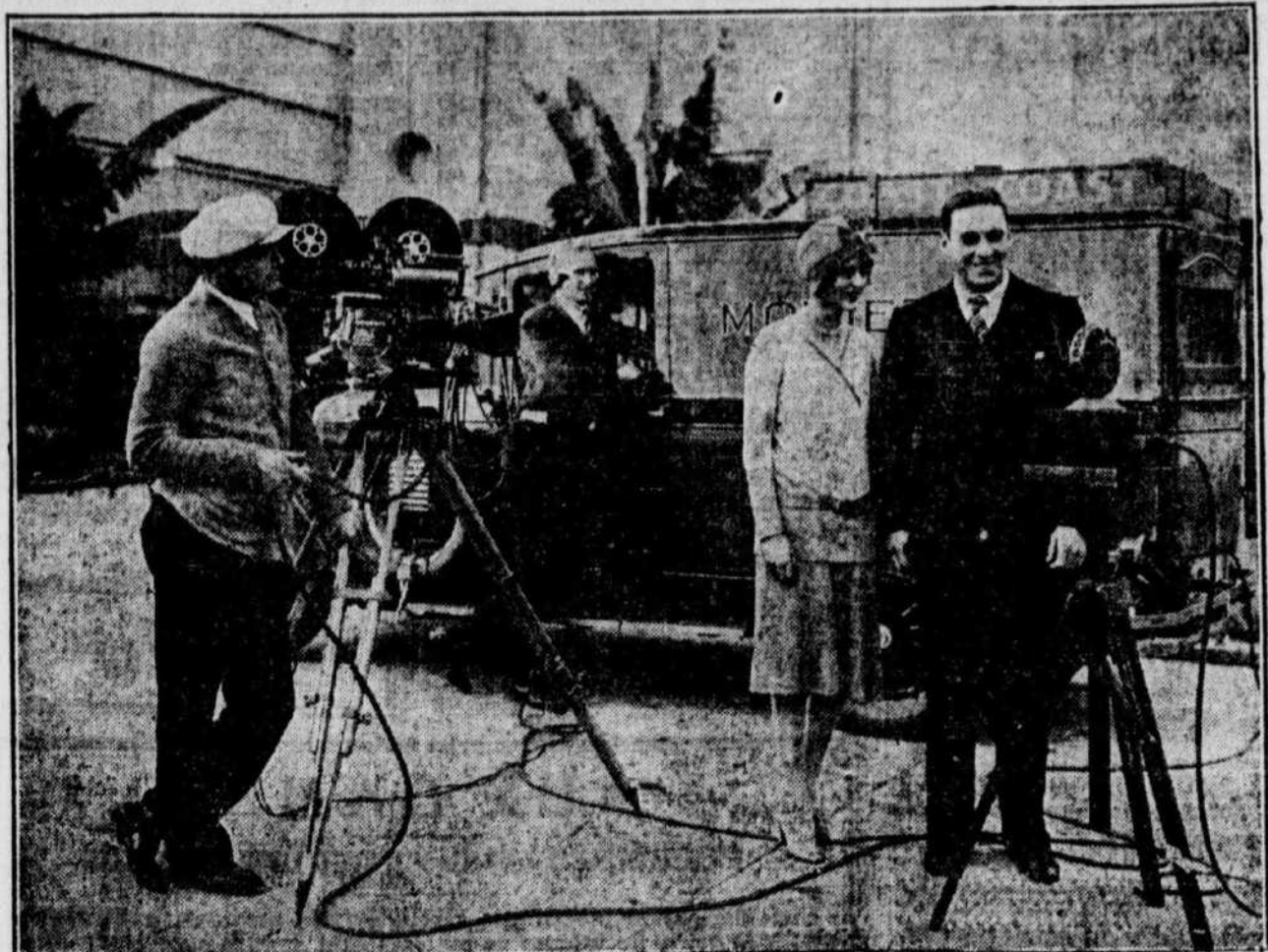
Maître du château et des richesses de l'ogre, le chat botté alla au devant du roi qui voulait visiter le château. Charmé des qualités de son hôte, le roi offrit au marquis de devenir son gendre et Carabas épousa la fille du roi. Le chat devint grand seigneur et ne courut après les souris que pour se distraire.

Cette légende sera reconstituée lors de la parade de la Saint-Jean Baptiste, le 24 juin, à Montréal, par un char allégorique dont nous publions ici le tableau. Les propriétaires de la célèbre bière DOW OLD STOCK ALE sont heureux de coopérer par cette publication, au succès de cette grande et patriotique démonstration canadienne française qui dépassera en éclat tout ce qui a été fait jusqu'ici.

DOW

Old Stock Ale
mûrie à point

Prime par la force et par la qualité!



Avec la popularité sans cesse croissante des films parlants, la plupart des favoris de l'écran silencieux sont anxieux d'essayer leur voix devant les microphones des studios modernes de cinéma. Et nombreux sont ceux qui s'aperçoivent, à leur grande satisfaction, que leur voix est un autre actif précieux pour gagner l'admiration et la faveur des foules.

Nous voyons ici, dans la gravure supérieure, June Collyer et George O'Brien, des Films Fox, devant l'appareil électrique enregistreur de leur studio d'Hollywood. Le véhicule qui se trouve derrière eux est le Camion d'Enregistrement Movietone, semblable à celui que la Northern Electric Company met actuellement à la disposition de ses producteurs canadiens licenciés pour l'enregistrement des scènes sonores dans les diverses parties du pays. A gauche, nous apercevons l'appareil projecteur des films parlés; bien que formidablement compliqué, il fonctionne aussi simplement qu'une machine à coudre.

A droite, une section de film sur laquelle on distingue, à gauche, la bande sonore qui, en l'occurrence, reproduit le bruit d'un aéroplane en plein vol.

La foire du printemps de Leipzig

M. B. Palmer, commissaire intérimaire du commerce à Hambourg, écrit que la foire du printemps de Leipzig, qui s'est tenue entre le 3 et le 9 mars, a souffert de deux facteurs défavorables qui ont nui aux résultats, habituellement plus satisfaisants. Ces facteurs furent la dépression de la situation économique dans tout le pays et la température anormalement froide. Il y a eu près de 10,000 exposants, dont 1,170 d'origine étrangère. Ce dernier chiffre est une augmentation de 505 sur celui du printemps de 1928.

Malgré la variété des articles présentés à la section des textiles, l'attitude générale était caractérisée par du pessimisme. Dans presque tous les cas la France offrait des prix inférieurs aux Allemands. Les exposants d'instruments de musique se sont plaints de l'invasion des radios et des gramophones. Les affaires d'exportation dans les céramiques ont été tout particulièrement bonnes, avec de grosses commandes reçues de l'Amérique du Nord. La France et la Belgique ont aussi donné de grosses commandes de faïence tandis que celles de l'Amérique du Nord furent plus abondantes que d'ordinaire. La section des jouets, généralement importante, a rapporté d'assez bons résultats avec les acheteurs étrangers, surtout anglais. Les étalages de mobiliers ont suscité beaucoup d'intérêt mais peu de commandes ont été reçues. Le nombre des visiteurs aux stands d'articles électriques techniques a augmenté à mesure que la foire avançait. Des commandes ont été reçues d'Espagne, du Portugal, de la Tchécoslovaquie, de l'Egypte, de l'Inde et du Sud de l'Amérique.

D'une façon générale on a regardé les résultats de la foire dans les catégories techniques de marchandises comme plus satisfaisants qu'à la section réservée aux échantillons.

Cours pratique de dessin d'observation

Cet ouvrage est devenu livre presque sans s'en apercevoir, s'y attendre: il a été écrit page par page, chapitre par chapitre, pour le seul besoin des maîtres de la section de Saint-Laurent: il se développait ainsi sans rien soupçonner de sa forme future ni de son destin. L'auteur lui-même n'avait encore prévu ni l'une ni l'autre, lorsque un beau jour, considérant son oeuvre, il se dit: mais c'est un livre que j'ai fait là! En effet, après certaines retouches, c'était un livre, et un beau livre! Pour une fois l'intention aura été postérieure à l'exécution!

Ce cours porte pour dédicace: "Aux maîtres de l'Ecole primaire canadienne". La destination de l'ouvrage s'explique par sa genèse. Et pourtant s'il ne s'adresse qu'à l'Ecole primaire, il ne manquera pas d'être très grandement utile à l'enseignement secondaire lui-même; nous sommes convaincu que les professeurs de dessin dans nos séminaires et nos collèges classiques aimeront à s'en servir et s'en serviront avec beaucoup d'avantage.

Le livre se défend d'être un véritable traité: il s'attribue le caractère d'un cours et ne prétend à rien de plus. Ne blessions pas sa modestie et concédons: ce livre est simplement un cours. Oui, un cours, mais un cours assez développé et assez complet. L'exposé des principes est sobre mais d'une ampleur suffisante pour assurer la clarté; les exercices d'observation, illustrés de nombreuses figures, constituent des démonstrations simples,

qui fixent ces principes profondément dans la mémoire; enfin une série de devoirs vient, d'une façon très pratique, couronner chaque leçon.

L'ouvrage est bien ordonné, la composition en est originale comme l'illustration, figures ou planches. Nous avons remarqué de belle citations de Ch. Blanc: ce qui montre que l'auteur a puisé à bonne source, mais ne nuit pas à l'originalité de l'ensemble.

Le livre se présente dans une solide reliure de toile avec une typographie excellente, les caractères sont nets et disposés avec goût, l'air et la lumière circulent là-dedans, on se sent à l'aise.

Aux maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire, aux professeurs de l'enseignement secondaire, nous recommandons le "Cours pratique de Dessin d'observation".

Cyrille LABRECQUE, ptre (Extrait de la Semaine Religieuse de Québec).

En vente à la Librairie du Devoir et au couvent des SS. de Ste-Croix, St-Laurent: \$2.00 l'unité, \$20.00 la douzaine.

\$500,000 pour des terrains de jeux

Le comité exécutif a soumis au conseil municipal un projet de règlement pour un emprunt de \$500,000, pour l'achat, la location et l'aménagement de terrains de jeux. Le rapport a été approuvé.

Le conseil a aussi adopté unanimement le budget supplémentaire pour l'exercice financier 1929, lequel budget comprend environ un million et demi de dollars. Il a adopté un rapport du comité pour incorporer l'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec.

La géologie de la région de Montréal

Ce soir, M. Jacques Rousseau donnera une conférence sur la Géologie de la région de Montréal, au Musée Pédagogique de l'école Normale Jacques-Cartier.

..... "Ce taux de Longue Distance à 7 p.m. est si commode



Maintenant je puis téléphoner avant de sortir pour la soirée"

LES taux du soir pour les appels entre postes commencent maintenant à 7 p.m. et comportent une réduction d'environ 25%. Un double avantage — vous pouvez placer un appel au taux réduit avant de sortir pour la soirée — et vous avez plus de chances d'atteindre la personne appelée entre 7 et 8.30 p.m.

Après 8.30 p.m. et jusqu'à 4.30 a.m. la réduction est encore plus grande, près de 50% des taux du jour.

Les frais des appels entre postes peuvent maintenant être renversés quand le taux est de 25 cents ou plus.

F. G. WEBBER
Gérant

THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA



VENTES D'ECONOMIES DE MAI CHEZ VALIQUETTE

Grande Vente Semi-Annuelle de DRAPERIES

Demain commence un événement d'une grande importance pour ceux qui désirent enjoliver leur foyer. Notre assortiment entier de belles étoffes à draperies comprenant les soies, damas, velours luxueux, cretonnes et popelines aux gaies couleurs, matériel à rideaux fait de net ou de soie au tricot compliqué, — tous seront mis en vente demain matin à prix d'économie de mai.

OFFRE TRES SPECIALE

Vos Draperies Taillées et Mesurées GRATIS

Pendant toute la durée de cette vente nos experts décorateurs iront prendre les mesures de vos fenêtres, etc., tailleront vos draperies aux dimensions voulues et de plus vous fourniront toutes les suggestions, plans, croquis, ou photographies qui pourront vous aider dans vos décorations intérieures. Cette offre extraordinaire sera retirée samedi. On devrait donc s'empresse d'en profiter.

VOILE

Une fine qualité de voiles colorés, choix de bleu, vert, jaune, vieux rose, orchidée, toutes couleurs garanties non changeantes. 36" de largeur, pour rideaux de fenêtre, couleurs unies, la verge **.49**

RIDEAUX SUISSES

Ecoulement de 67 paires de net Bruxelles avec appliques suisses. Choix de 3 dessins différents, écrit avec combinaison de deux nuances. Dimension 34" par 2 1/2 verges. Extra spécial **\$2.89**

Velours double-face

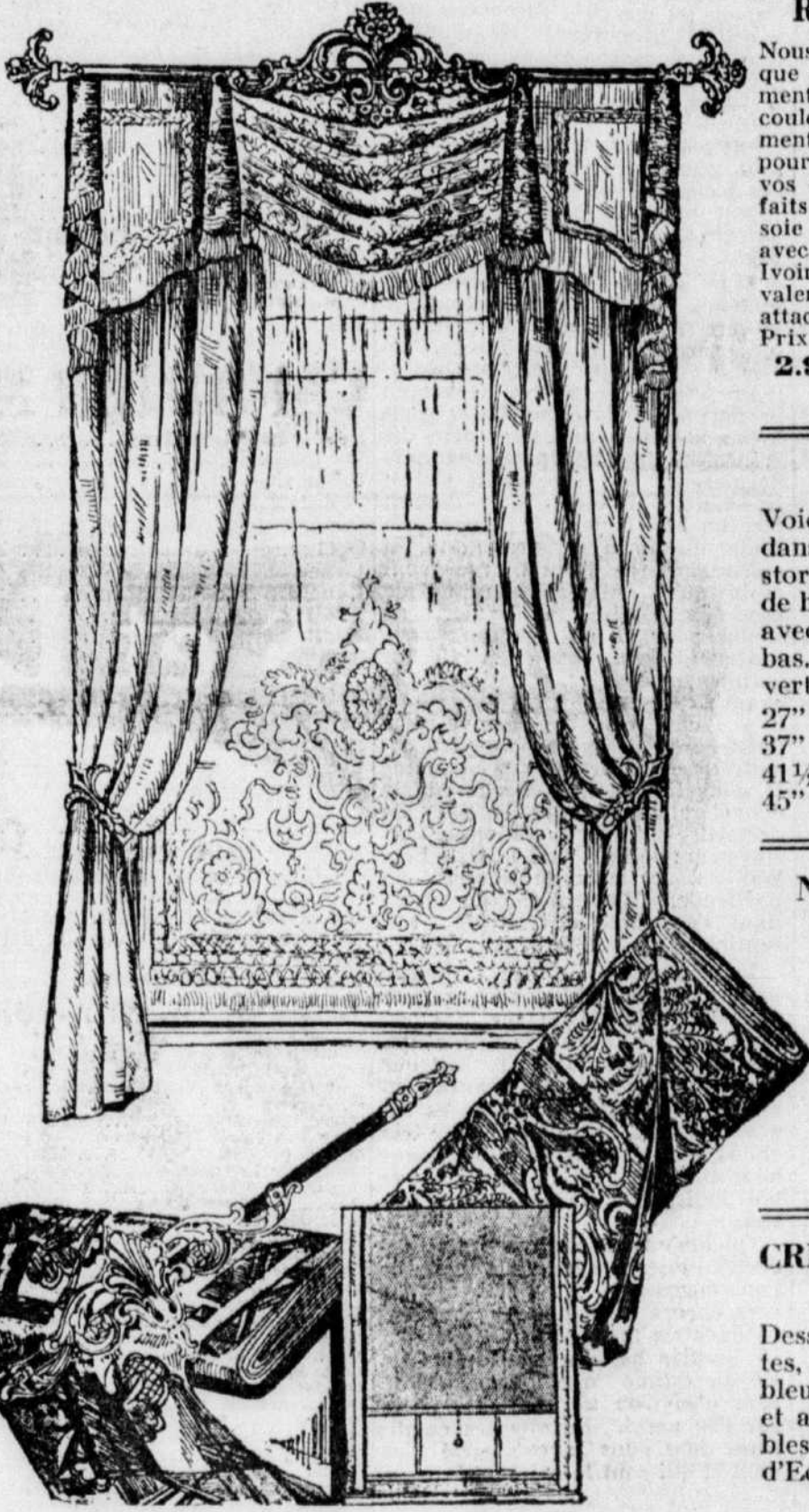
Véritable velours français de très bonne qualité, 50" de largeur, couleurs les plus nouvelles: bleu foncé ou médium, brun, mûre, vert, taupe, vieux rose, terra-cotta. Prix d'économie de mai. **\$2.89** la verge

STORES

Etoffe opaque de couleur crème montée sur de bons rouleaux, grandeur 37" par 72". 125 seulement. Prix d'économie de mai **.49**

Panneaux Suisses

Faits de net Bruxelles avec appliques suisses, grand médaillon au bas. Grandeur 40" par 2 1/2 verges. Prix d'économie de mai, chaque **1.39**



Nous illustrons ici une décoration de fenêtre faite d'une façon tout artistique par un de nos décorateurs. Cette vignette met en évidence le beau travail auquel vous pouvez vous attendre.

VOILE DE FINE QUALITE

Choix de bleu, vert, jaune, vieux rose, orchidée, couleurs garanties non changeantes, 36" de largeur, unies pour rideaux de fenêtres. Prix d'économie de Mai **.49**

Nets pour Rideaux, en Filet

Choix de couleur ivoire ou blanc, avec bordures en dentelle, dessins à petits carreaux, fleuris ou rayés, 36" et 40" de largeur. Prix d'économie de **.39**

TAPISSERIE

Vos meubles ont-ils besoin de nouvelles couvertures? Voici un item qui mérite mention: tapisserie de 50" de largeur, qualité très pesante, choix de deux différentes combinaisons de couleurs. Régulièrement \$1.75 la verge. Vente Anniversaire **.98**

EXTRA SPECIAL 880 Verges

Rayon Soie et Coton

Jolis effets deux nuances en couleur unie avec petits dessins dans une abondance de riches coloris pour draperies et valences, couleurs garanties non changeantes. 36" de largeur. Nous nous réservons le droit de limiter la quantité de ces étoffes vendue à chaque client. La verge,

49c

RATINE

Dessins fleuris ou rayés sur fonds brillants: or, bleu, taupe, rose, vert, etc., réversible. 36 pouces de largeur. Vente Anniversaire, la verge . . . **\$1.25**

Nouveau Matériel à Draperies

Récemment importé de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, un magnifique assortiment de dessins rayés, fleuris, ou conventionnels, aussi art moderne. Nouvelles combinaisons de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Pour draperies, portières, couvertures de meubles, 50 pouces de largeur.

1.65, 2.25, 2.75, 2.95, 4.50 jusqu'à 5.50

POPELINE

mercerisée, 50 pouces de largeur, rose et vieux rose, bleu, vert, et taupe, brun, or. Vente Anniversaire, la verge . . . **.59**

M. G. Valiquette
LIMITÉE
915 STE CATHERINE EST

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Sévères critiques

Les critiques contre la politique du Federal Reserve Board aux Etats-Unis se multiplient et ce sont les gens les plus autorisés, ceux qui paraissent être le mieux au courant de la situation qui se posent en adversaires des mesures prises au cours des derniers mois. Le dernier en date n'est autre que M. E. H. Simmons, le président de la Bourse de New-York.

En résumé, la thèse de ce dernier, c'est que la politique du Federal Reserve Board, loin de restreindre le montant des prêts aux courtiers, tend en définitive à les augmenter dans des conditions "considérables" au détriment même des banques que le Board semble vouloir protéger. Si le taux des prêts à demande restait relativement bas, en effet, nombre de prêteurs autres que les banques trouveraient à utiliser leurs fonds disponibles dans le commerce ou dans l'industrie. Ils feraient des placements, soit en achetant des actions de compagnies, soit autrement. Mais lorsque le taux de l'argent se maintient au-dessus de 6 et 7%, qu'il atteigne souvent 10 et même 14 ou 15, nombre de gens trouvent intérêt à prêter leurs fonds sur garanties collatérales. Ainsi, au lieu d'utiliser leur argent dans des placements à long terme ou pour développer de nouvelles industries, ils le prêtent aux spéculateurs pendant que les banques, loin d'avoir, comme auparavant, ces fonds à leur disposition, se voient remplacées par leurs propres clients dans leur commerce légitime de prêteurs.

Mais ce n'est pas le seul tort des méthodes présentement utilisées. Dans des conditions normales, le taux de l'argent restant bas, pour les emprunts à demande comme pour ceux qui sont faits pour des périodes plus ou moins longues, le commerce serait pas obligé, comme il doit le faire actuellement, de payer une surprime pour se procurer les fonds nécessaires à son développement. La politique du Federal Reserve Board à ce point de vue est donc encore condamnable puisqu'elle manque d'atteindre le second but visé par ceux qui l'appliquent.

Enfin, il est un troisième aspect qui deviendra de plus en plus important à mesure que les Etats-Unis se rétabliront définitivement des suites de la grande guerre et c'est que les banques ne seront plus capables de faire leur commerce normalement. Avec l'avènement d'une nouvelle politique financière de la part des compagnies commerciales et industrielles, grandes et petites, soit de demander au public les capitaux qui sont nécessaires à leurs développements au lieu de les emprunter des banques, une très importante section du marché des banques se trouve ainsi fermée pour elles. Mais ce n'est pas tout. Depuis la guerre, on leur a permis de prêter en acceptant les obligations du gouvernement en garantie collatérale. C'était étendre favorablement leurs opérations. Mais comme le gouvernement américain rachète ses obligations au taux d'un milliard près par an, toutes les obligations de guerre auront été rachetées d'ici une quinzaine d'années. Ce sera donc un nouveau marché qui aura été fermé aux banques, comment alors utiliseront-elles leurs surplus de fonds, pendant certaines périodes de l'année, si on persiste à les empêcher d'accepter ou au moins de restreindre plus que de raison les prêts sur le marché à demande?

Comme les journaux américains le font remarquer, M. Simmons est une véritable autorité en questions financières. C'est un homme d'une très grande réputation et son discours ne manquera pas d'être remarqué dans toutes les sphères, même chez les gouvernants. C'est un de ces hommes dont les opinions, toujours justifiées, s'imposent par leur forme même. Et les résultats ne pourront qu'être avantageux pour ce qui est de la tenue du marché lui-même.

Ce n'est pas là la seule critique qui ait été faite contre le Federal Reserve Board. M. P.-W. McNeil, un économiste, dit lui aussi que l'attitude du Board ne répond plus aux besoins de notre époque et qu'un changement est nécessaire. C'est la conclusion à laquelle M. Simmons en est lui-même venu. M. Neel prédit que d'ici cinq ans, peut-être moins, le montant des prêts aux courtiers, qu'on trouve maintenant trop considérable à 6 milliards, atteindra fort probablement une dizaine de milliards. La situation présente est artificielle et n'est pas justifiée, déclare-t-il, et le Federal Reserve Board, qu'il fasse, devra un jour ou l'autre, revenir sur son attitude. Le plus tôt sera le mieux pour tout le monde.

D'autres facteurs encourageants se sont manifestés hier. C'est d'abord le fait que l'augmentation des prêts aux courtiers, qui conservent toujours une grande importance présente aux yeux des spéculateurs, à cause de la politique même du Federal Reserve Board, n'ont augmenté que de 19 millions pendant la dernière semaine. Certains, il est vrai, prévoyaient une diminution, mais d'autres assuraient que l'augmentation serait aux environs de 50 millions. En somme, le montant réel vient donc entre les deux extrêmes et il n'est pas assez élevé pour provoquer un fort mouvement de baisse en Bourse.

D'autre part un certain relâchement des crédits s'est manifesté hier et le taux de l'argent à demander, qui se maintient depuis trois jours à 14 pour cent est tombé à 10 pour cent. C'est encore un taux au moins deux fois trop élevé, mais qui est un encouragement pour ceux qui sont intéressés au marché en Bourse. Et cela aussi devrait avoir pour effet d'encourager un mouvement d'achat.

Nouveau président



M. R.-M. Hannaford, le nouveau président de l'Electrical Club, de Montréal. M. Hannaford est ingénieur de la Compagnie des Tramways de Montréal.

La situation ici

Sur les marchés canadiens, la situation est aussi quelque peu compliquée. Le relâchement des crédits paraît n'avoir été que passager et on dit qu'une importante banque vient d'augmenter de 6 à 7% le taux de ses prêts à demande.

On a dit ces jours derniers que l'une des causes de la rareté de l'argent pour ce qui est du marché en Bourse, c'est que les cultivateurs, américains comme canadiens, refusent de vendre leurs grains de l'an passé à des taux plus bas que les prix qu'ils demandaient. Comme les marchés européens pouvaient se procurer le blé d'autres sources à meilleur compte, leur principal débouché se trouvait ainsi fermé. Comme d'autre part les cultivateurs avaient besoin de fonds pour leurs travaux de printemps, ils ont dû emprunter des banques l'argent qu'ils ne pouvaient un peu par leur faute, obtenir des consommateurs européens.

Si tel a été le cas, il semble bien toutefois que la situation tende à se corriger elle-même. Les prix des blés américains et canadiens, en effet, n'ont pu être longtemps maintenus à un niveau trop élevé, en proportion de la demande et nous avons assisté à une très forte dégringolade de cette denrée ces jours derniers sur les marchés de Chicago et de Winnipeg. Cela devrait être un bon facteur à l'heure présente, dit-on. Il est vrai que les cultivateurs de l'Ouest recevront moins qu'ils ont d'abord espéré de leur récolte de l'an dernier, au moins pour ce qui leur en reste puisque la plus grande partie est maintenant écoulée, mais la récolte ayant été beaucoup plus abondante, il y a une certaine équivalence. Cette baisse des prix permettra ensuite d'écouler les stocks en mains et donc fera rentrer des montants considérables au pays, en plus, de permettre de décongestionner les éleveurs de Port Arthur et de Fort William, et ceux de Montréal en particulier. Le marché du crédit dans l'ensemble devrait s'en ressentir.

La Banque de Montréal, d'autre part, vient de publier son premier rapport de la saison sur la situation agricole dans les différentes parties du pays. Il en ressort que dans l'ensemble, l'ensemencement s'est fait plus tard que par les années passées, les pluies ont été très abondantes et assureront une bonne humidité à la terre. C'est un très bon indice pour le début de la saison.

Quoi qu'on ne connaisse pas encore au juste la superficie totale de l'ensemencement, il semble qu'elle sera encore plus étendue que l'année dans les provinces des prairies. Le dernier bulletin de la Banque Royale estime que l'ensemencement sera d'environ un million d'acres sur l'an passé. En vue des conditions dont nous avons parlé plus haut et qui sont la suite de la forte

récolte de l'an passé, on serait tenté de croire qu'une augmentation de la récolte sur celle de l'an passé pourrait bien devenir un danger. Il semble toutefois que cela soit vraiment à l'avantage du Canada parce que les statistiques mondiales indiquent que dans l'ensemble il y aura une diminution de l'ensemencement des treize principaux pays producteurs. Cela devrait donc logiquement avoir pour effet d'assurer une suprématie encore plus grande au blé canadien, puisque la concurrence sera moins grande apparemment que l'an passé.

De telles perspectives, avec la nécessité de plus en plus grande d'industrialiser la ferme, devraient avoir pour effet d'assurer un regain de vigueur à la Bourse et particulièrement aux titres qui sont intéressés plus ou moins directement à l'agriculture, tels les chemins de fer, les producteurs de machines aratoires, et tout ce qui s'ensuit.

C. H.

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1920	1921	1922
9 mai 2 mai 10 mai			
Beurre	689	1450	1970
Fromage	955	282	1151
Oufs	3928	2759	2033

LES PRIX DE GROS

LA FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon.	
Première patente	\$7.10
Deuxième patente	\$6.70
Forêt à boulangerie	\$6.30
Farine à pâtisserie	\$6.70
Gruau roulé, 90 lbs	\$3.60
Gruau roulé, 80 lbs	\$3.25

ENGRAIS ALIMENTAIRES	
Gru blanc, tonne	\$35.25
Gru, rouge, tonne	\$28.25
Son, tonne	\$28.25

BEURRE ET FROMAGE	
(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)	
Beurre:	
De crémère, la livre	37.5
De crémère, en blocs	38.5
De cuisine	34.5

Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	19.5
Québec, doux au morceau	20.5
Canadien fort, mte de 80 lbs	27.5
Canadien fort, au morceau	28.5
Kraft, boîte de 5 lbs	35.5
Kraft, boîte de 1 lb	37.5

OEufs	
(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie.)	
Oufs frais:	
Chantecleuse	38.5
Extras	35.5
Premiers	32.5
Seconds	28.5

POMMES DE TERRE	
(Prix fournis par la maison J. Lalonde)	
Les patates du district de Montréal se vendent 75 sous aux détaillants.	

BOURSE DE NEW-YORK	
Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers	
211, rue Notre-Dame, Montréal	
Valeurs	
Allied Chemical	270 1/2
American Bosch Magneto	66 3/4
American Can	144 1/4
American Locomotive	144 1/4
American Smelting	105 1/4
American Water Works	88 9/16
American Tel. & Tel.	219 1/2
Anacosta	138 1/2
Atholton	199 1/2
Baltimore & Ohio	119 1/2
Bethlehem Steel	108 1/2
Chile Copper	101
Canadian Pacific	234
Chrysler Motors	389 1/2
Cons. Gas of New York	116 1/2
Corn Products	94 1/2
Curtiss Aeroplane	164 1/2
Commonwealth Power	154 1/2
Dupont	177 1/2
Davidson Chemical	56 3/4
Erie Railroad	71 1/2
Famous Players	66 1/2
General Motors	83 1/2

Une Politique Solide de Placements Miniers

VOUS pouvez participer d'une façon sûre et profitable au développement des richesses minières du Canada. L'expérience de nombreux acheteurs de valeurs — corporations et individus — parmi lesquels se trouvent plusieurs de nos clients, a démontré que les placements miniers, aussi bien en temps de dépression qu'en temps de prospérité, peuvent être établis sur une base logique et solide suivant les méthodes qui ont donné des résultats appréciables dans d'autres champs d'activité financière.

"Les Mines du Canada et comment les financer", tel est le titre d'une publication qui explique ces méthodes et qui vous apporte les conseils d'experts. Un exemplaire en français ou anglais, vous sera adressé sur demande sans aucune obligation de votre part. Pour obtenir cette brochure veuillez remplir et nous adresser le coupon ci-joint.

STOBIE, FORLONG & CO. LTD., MONTREAL

Veuillez m'envoyer par poste la nouvelle brochure "Les Mines du Canada et comment les financer"

EN FRANÇAIS () EN ANGLAIS ()

NOM _____

ADRESSE _____

STOBIE, FORLONG & CO. LIMITED

Succursale du haut de Montréal Bureau à Québec
la ville, 1472 rue Peel 276, rue St-Jacques 96, rue Saint-Pierre

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beauchien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
25 Abitibi	42 1/2	—	—	42 1/2
100 Abitibi préf.	82 1/2	—	—	82 1/2
110 Asbestos Corp.	12 1/2	—	—	12 1/2
100 Asbestos Corp. préf.	39	—	—	39
10360 Brazilian	54 1/2	54 1/2	54	54 1/2
B.C. Electric "A"	46	—	—	46
1065 B.C. Electric "B"	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
25 Bldg. Products	39 1/2	—	—	39 1/2
50 Can. Car préf.	159	—	—	159
50 Can. Cement préf.	97 1/2	97 1/2	97	97 1/2
50 Cockhutt Plow	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
50 Can. Ind. Alcohol	34 1/2	—	—	34 1/2
25 Can. Pow. and Pap.	30 1/2	—	—	30 1/2
160 Can. Steamship	45 1/2	45 1/2	45	45 1/2
50 Can. Steamship préf.	95	—	—	95
25 Hamilton Bridge	62 1/2	—	—	62 1/2
11480 Int. Nickel	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2
Int. Power	28	—	—	28
95 Mont. Power	106 1/2	—	—	106 1/2
75 Nat. Breweries	135 1/2	—	—	135 1/2
25 Power Corp.	105 1/2	—	—	105 1/2
40 Price Bros préf.	102 1/2	—	—	102 1/2
25 Steel of Canada	58	—	—	58

Banque Canadienne Nationale: 1 à 178, 1 à 178; Banque de Commerce: 14 à 302, 42 à 302, 3 à 302, 1 à 302, 5 à 302, 4 à 302; Banque de Montréal: 1 à 351, 2 à 350, 8 à 350; Banque de Nova Scotia: 25 à 401; Banque Royale: 1 à 867.

Gillette	113 1/2	265 1/2
General Electric	262 1/2	116
General Railway Signal	114 1/2	116
Hudson	90 1/2	90
Mack Trucks	103 1/2	104 1/2
Missouri Pacific	48	48 1/2
Montgomery & Ward	124 1/2	182
New York Central	181 1/2	182
Northern Pacific	101 1/2	98
New Haven	98 1/2	98
Packard Motors	126 1/2	135
Pan American B.	83 1/2	83
Pennsylvania R. R.	78 1/2	78 1/2
Phillips Petroleum	42 1/2	42
Public Service of New Jersey	88 1/2	89 1/2
Radio Corporation	100 1/2	100 1/2
Remington Rand	34 1/2	34
Sears Roebuck	164 1/2	166
Sinclair Oil	37 1/2	37 1/2
Southern Railway	139 1/2	139 1/2
Standard Oil of New Jersey	61 1/2	61 1/2
Standard Oil of New York	42 1/2	42 1/2
Southern Pacific	127 1/2	127 1/2
Union Pacific	217 1/2	217 1/2
U. S. Rubber	35 1/2	35 1/2
U. S. Industrial Alcohol	164 1/2	164 1/2
U. S. Steel	179 1/2	180 1/2
Westinghouse	162 1/2	163 1/2
Wills Overland	27 1/2	27 1/2
Woolworth	229 1/2	229 1/2
White Motors	44 1/2	44

Importance du transport fluvial entre Montréal et Québec

Nos systèmes de transports fluviaux continueront, cette année, à profiter du renouveau d'affaires que leur apporte le développement extraordinaire du transport par camions. De plus en plus, en effet, les produits manufacturés et les produits de la ferme sont expédiés par camion et par voie fluviale. C'est un mode de transport relativement rapide et des plus économiques. Sur le Saint-Laurent, tout indique un mouvement considérable de fret entre Montréal et Québec durant la saison qui commence.

La Québec and Saint-Lawrence Navigation Limited rapporte que ses hangars de Montréal sont déjà remplis de denrées en transit. Cet

te compagnie a dû ajouter un nouveau navire aux quatre bateaux qui sont déjà en service entre Montréal et Québec. Ce surcroît d'affaires s'explique en partie par le fait que la Québec and Saint-Lawrence Navigation Limited possède un réseau de transports fluviaux considérables, qui unit pratiquement les ports du lac Ontario avec ceux de Hamilton, Montréal, Québec et du bas du fleuve.

Les autres compagnies de navigation rapportent aussi que leur chiffre présent d'affaires dépasse celui des saisons précédentes et que tout annonce une grande activité pour les mois d'été.

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beauchien et Cie.
Le premier indique le pair, le second le cours du jour.
Cours moyens, le 10 mai 1921

Angleterre, liv. st.	4.86	2-3	\$4.87 1/2
France, franc	3.92	—	\$3.94 1/2
Belgique, belgas	13.9	—	\$13.98 1/2
Italie, lire	19.3	—	\$19.32 1/2
Suisse, franc	19.3	—	\$19.38
Hollande, florin	40.2	—	\$40.35
Espagne, peseta	19.3	—	\$19.40
Suède, couronne	26.8	—	\$26.67
Norvège, couronne	26.8	—	\$26.69
Danemark, couronne	26.8	—	\$26.73
Brésil, milreis	—	—	\$32.1190
Etats-Unis, dollar	33-64	—	prime
Allemagne, R. Marks	23.8	—	\$23.71

COTES HORS-LISTES

Cours fournis par GEO. BEAUSOLEIL & CIE	
132, rue St-Jacques	
Algonia Steel, 3% 1962	Offre d'ém.
Banque d'Epargne	70 7/8
Bell Telephone, 5% 1955	100 103
Bell Telephone, 5% 1957	100 103
Canada Atlantic Ry. 4% 1955	82

ÉPARGNE et PLACEMENT

VOTRE argent ne reste pas improductif si vous le déposez à un compte d'épargne à la Banque de Montréal, en attendant un placement permanent.

Intérêt bonifié sur tous les dépôts d'épargne.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817



L'actif dépasse \$870,000,000

Canada Cement, 5 1/2% 1947	98	102
Can. Pow. & Pap. 5 1/2% 1958	82	87
Canada Steamships 6% 1941	99 1/2	103
Can. Light & Pow. 5% 1949	91	95
Dom. Iron & Steel 5% 1929	97	99
Dom. Iron & Steel 5% 1939	73	101
French Nil Mail 5% 1952	98 1/2	101
Gatineau Power, 5% 1956	93 1/2	99
Gatineau Power 6% 1951	97 1/2	101 1/2
Lake Superior Corp. 5% 1944	78	78
Légaré P.-T. Ltee. 5% 1947	97	101
Légaré P.-T. Ltee. 5% 1951	91 1/2	93 1/2
Mont. Public Service 5% 1942	95	99
Mont. Tramways 5% 1941	86	90
Mont. Tramways 4 1/2% 1953	86	90
Mont. Tramways 5% 1955	94	97 1/2
Montreal L. H. & P. 5% 1931	98 1/2	102
Mont. Wat. & Pow. 4 1/2% 1932	101	103
Mont. Wat. & Pow. 5% 1932	98	101
N. S. Steel & Coal 5% 1950	69	23 1/2
Quebec Pulp & Paper, 7% 1951	44	49
United S. Dairy Prod. 5 1/2% 1952	97	100 1/2
United Securities 5 1/2% 1952	97	100 1/2
Wayagamack P. & P. 6% 1951	98	102
Wayagamack P. & P. 6 1/2% 1950	99	101

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE				
Cours fournis par la maison				
BEAULIEU & DUNCAN,				
220, rue Notre-Dame ouest				
VALEURS	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Assoc. Breweries	30 1/2			
Assoc. Oil & Gas	5.00	5.00	4.70	4.85
Brit. Am. Oil	51			
Dist. Seagram	20 1/2			
Dalhousie	5.00		5.40	
Dryden Paper	23			
Home Oil	24		22.75	23



Immeuble général et Prêts hypothécaires

3883 rue Wellington
Tél. York 4707

AUX DAMES

DESIREUSES DE SE CREER DES REVENUS

Une maison de placements recherche les services de vendeuses pour la vente de valeurs de tout repos et d'ordre supérieur: villes, gouvernements, communautés religieuses, fabriques.

Les dames qui répondront à cette annonce devront donner tous les renseignements nécessaires sur leur personnalité, leur compétence, etc. La maison est prête à accorder un territoire exclusif aux personnes qualifiées. Les réponses seront traitées confidentiellement.

OCCASION EXCEPTIONNELLE DE SE CREER DE BONS REVENUS.

Ecrivez à bte postale 489, Montréal, ou à bte postale 158, Québec.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGÉNIEURS

L'emprunt de dix millions

LE CONSEIL MUNICIPAL L'APPROUVE — EXCELLENT MARCHÉ, DÉCLARE M. DESROCHES

Le conseil municipal a tenu mercredi après-midi une assemblée spéciale pour adopter l'emprunt de \$10,459,000 négocié par la ville pour convertir en emprunt permanent l'emprunt temporaire de \$9,430,000 pour payer les débetures de la Montreal Water and Power et contracter par la même occasion certains autres emprunts.

Le projet de règlement a été soumis au conseil qui s'est ensuite réuni à un quart d'heure pour permettre au comité exécutif de préparer un rapport sur cette question. Le rapport a été ensuite soumis au conseil qui a unanimement approuvé l'emprunt comme un crédit ordinaire.

M. Desroches, interrogé après la séance, déclare que la ville a négocié un excellent emprunt dans les circonstances. Le fait de pouvoir déposer la somme de \$9,430,000 avant l'expiration de l'emprunt temporaire sauve \$50,000 à la ville, puisque l'emprunt temporaire portait intérêt à 5 1/2 pour cent, alors que l'emprunt permanent consenti par la Banque de Montréal ne porte intérêt qu'à 5 pour cent. En plus, le fait d'avoir négocié en même temps l'emprunt nécessaire pour couvrir de nombreuses autres dépenses, constitue une économie par un meilleur taux d'intérêt.

Les soumissions pour l'emprunt adopté à la séance de mercredi avaient été envoyées précédemment à un grand nombre de maisons financières dont un certain nombre n'ont pas répondu. L'offre de la Banque de Montréal était de 91.37.

M. Desroches s'est déclaré enchanté de l'issue de l'emprunt et affirme que dans les cercles financiers, à l'heure actuelle, le crédit de Montréal est le meilleur au monde. La ville de New-York vient d'emprunter au taux de 5.25 pour cent et la province d'Ontario, à 5.5 pour cent, tandis que Montréal a obtenu 5 pour cent.

M. McCaughan propose un recensement annuel

Ottawa, 10. — M. Albert McCaughan a envoyé au comité parlementaire qui étudie une refonte de la loi électorale un rapport sur la question. Il suggère un recensement annuel des électeurs et électrices avec contrôle centralisé dans un bureau spécial.

Le bureau télégraphique du Vatican

Cité du Vatican, 10. — On vient de commencer l'installation du bureau télégraphique du Vatican, qui sera situé dans la cour Saint-Damase.

L'aménagement de ce bureau télégraphique sera terminé pour le 25 mai prochain.

Lindbergh se mariera le 15 juin

New-York, 10 (S. P. A.). — Le Daily News annonce aujourd'hui, dans un article enregistré conformément à la loi des droits d'auteurs, le mariage du colonel Charles A. Lindbergh et de Mlle Anne Morrow, qui aura lieu samedi le 15 juin, à la résidence de M. Morrow, à Englewood, N.J.

Un emprunt de \$2,300,000 pour les ponts Viau et Lachapelle

Les échevins Trépanier et Legault ont demandé que les estimés préparés par le directeur des travaux pour la construction et les expropriations pour les ponts Viau et Lachapelle soient approuvés et que l'on prépare un règlement d'emprunt de \$2,300,000, à cette fin.

La motion a été adoptée.

Pèlerinage

Nous tenons à rappeler que le pèlerinage de l'Oeuvre des Fabriques de la Congrégation de Notre-Dame, à l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, aura lieu le mercredi, 15 mai, à 8 heures a. m. (heure avancée).

Les membres actifs, les membres honoraires et les amis de l'Oeuvre sont cordialement invités.

Travaux au Séminaire des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 10. — Le séminaire de Trois-Rivières fermera ses portes le 25 mai afin de permettre la démolition d'une partie du vieux séminaire sur laquelle sera construite une aile du nouveau séminaire.

Les rétoriciens et les philosophes, seconde année, demeureront au séminaire jusqu'au 22 juin pour leurs examens du baccalauréat.

La route est recouverte d'eau à Saint-Cuthbert

Des inondations dans la région des Trois-Rivières sont cause que la route Montréal-Québec, dans le voisinage de Saint-Cuthbert, est recouverte de 9 pouces d'eau sur une distance de 300 pieds. La circulation n'est cependant pas interrompue. La route Caughnawaga et Woodlands est aussi inondée. Il y a deux pieds d'eau sur le chemin, de sorte que Woodlands est privé de communications.

Examens de littérature anglaise

Les examens pour le certificat et le diplôme de littérature anglaise de l'Université de Montréal auront lieu samedi; les examens écrits commenceront à 10 heures, le matin, les examens oraux, à 2 heures l'après-midi.

La navigation

Le rapport des commissaires

LA VERSION ANGLAISE DE CE RAPPORT; ON Y CONSTATE LE PROGRES DU PORT EN 1928 D'INTER A BORD DU LADY SOMERS

Les commissaires du port de Montréal viennent de rendre public la version anglaise de leur rapport annuel pour 1928. Il appert de ce rapport qu'en 1928 il y a eu comme par les années passées augmentation du revenu du port de Montréal: \$5,589,327.12 à comparer avec \$5,453,951.56, revenu de 1927; pour se faire une idée de l'augmentation constante du revenu annuel du port, il suffit de constater qu'en 1927, il était de \$2,891,274.42. Les principales sources de revenu du port sont: les éleveurs (\$2,656,659.99), droits de quai (\$1,409,945.87), le réseau ferroviaire (\$635,798.70), la location des hangars (\$372,717.60), la location du mouillage (\$229,285.41), l'entreposage des marchandises (\$173,678.62); le "divers" forme un montant de \$111,240.87. Les commissaires font observer que le port de Montréal, tout en étant sans cesse amélioré de manière à répondre aux exigences d'un commerce croissant, n'a jamais été un fardeau pour les contribuables et le trésor public.

En 1928, le nombre de boisseaux de grain exporté par voie du port de Montréal s'est élevé à 211,295,379, ce qui est une augmentation de plus de seize millions de boisseaux relativement à l'année précédente; pour la première fois, les deux cents millions se trouvent dépassés. Un tableau permet de constater que le port de Montréal continue d'être, de beaucoup, le plus fort exportateur de grain du monde entier. Le nombre de pays qui ont importé du grain du port de Montréal en 1928 est de 21: la Grande-Bretagne figure au premier rang, la Hollande, au second, l'Allemagne, au troisième, l'Italie, au quatrième.

Si le nombre des navires qui sont venus à Montréal en 1928 a été légèrement inférieur au nombre des navires qui y sont venus en 1927, par contre le tonnage global des navires qui sont venus en 1928 est supérieur au tonnage global des navires de l'année précédente: 19,299,465 tonnes à comparer à 17,322,444 tonnes. C'est surtout le nombre des navires de navigation intérieure qui a diminué, en 1928; le nombre des océaniques n'a diminué que de 3.

Le nombre de tonnes des marchandises qui ont passé par le port de Montréal l'année dernière s'est élevé à 12,589,126 et a dépassé le nombre de chacune des années précédentes. Il y a eu diminution de la quantité de charbon importé à un peu diminué.

Le rapport signale plusieurs autres points intéressants. Il convient de citer l'agrandissement de l'élevateur no 3, dont la capacité a été portée de deux à cinq millions de boisseaux; on pourrait aussi rappeler d'autres travaux de moindre importance.

Le rapport, enfin, rappelle la nomination de M. Alfred Lambert comme successeur de M. Daoust, celle de M. L.-H. Archambault au poste de secrétaire, celle de M. A. Ferguson comme assistant général. Il contient en appendice un résumé des progrès du nouveau port en 1928.

A BORD DU LADY SOMERS

Un brillant dîner a eu lieu, hier soir, à bord du Lady Somers, le nouveau navire du service Canada-Antilles de la Canadian National Steamships. Sir Henry Thornton président. On remarquait parmi les principaux convives: le lieutenant-gouverneur de la province, M. H.-G. Carroll, le ministre des chemins de fer, M. C.-A. Dunning, le ministre de l'agriculture, M. J.-L. Perron, le maire de Montréal, M. Houdé, le président de la Commission du port, M. le sénateur McDougald sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal, M. T.-B. Macaulay, président de la compagnie Sun Life, qui ont prononcé des allocutions.

Le Lady Somers est l'un des cinq nouveaux navires que la Canadian National Steamships a affectés au service Canada-Antilles, passagers et marchandises.

LE LAURENTIC

Le Laurentic, de la compagnie White Star, quittera Montréal demain matin à destination de Glasgow et de Liverpool. Au nombre des passagers qui embarqueront à Québec on compte M. et Mme M. Garneau.

MOUVEMENT DES NAVIRES

L'"Aurania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal dimanche.

Le "Doric", de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

Le "Letitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche.

Le "Megantic", de la compagnie White Star, parti du Havre, arrivera à Montréal dimanche.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Montréal dimanche soir, vers huit heures.

Le "Montrose", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche soir, vers huit heures.

L'"Ascania", de la compagnie Cunard, arrivera à Plymouth demain.

L'"Athenia", de la compagnie Anchor-Donaldson, arrivera à Glasgow dimanche.

Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, arrivera à Glasgow dimanche.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, arrivera à Glasgow dimanche.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)



Le premier ministre Augustin Valdemaras, de Lithuanie, qu'on a tenté d'assassiner, avec sa femme.

Démission du principal de l'Université Queen's

Kington, Ont., 10 (S.P.C.). — M. Bruce Taylor, qui fut pendant plus de douze ans principal de l'Université Queen's, a donné sa démission.

Il désire maintenant consacrer son temps au travail littéraire.

Les arrêts de tramways

La motion de l'échevin Legault au conseil municipal, pour demander qu'on supprime des arrêts de tramway trop rapprochés, a provoqué des remarques de la part de MM. Quintal, Bray et Valée. MM. Quintal et Bray ne veulent pas qu'on supprime des arrêts dans leur quartier respectif et M. Bray a déclaré que le service des tramways dans Saint-Henri est lamentable et que supprimer des arrêts équivaldrait à dire qu'il n'y a plus de service du tout, surtout avec le système du one man car qui est selon lui un véritable flasco.

M. Vallée a déclaré que la suppression d'arrêts dans son quartier a amélioré sensiblement le service et qu'il se propose de demander la suppression d'arrêts dans le bas de la rue Saint-Denis à certains endroits.

Une Chambre de commerce pour l'aviation

A cause du développement rapide de l'aviation au Canada, une trentaine de représentants de compagnies intéressées dans ce domaine se sont réunis mardi dernier à l'hôtel Mont-Royal pour jeter les bases d'une Chambre de commerce qui s'occuperait de sauvegarder les intérêts de l'aviation au pays. Plusieurs règlements ont été préparés qui serviront de base pour la réglementation future recommandée par cette Chambre. Les organisateurs sont à faire des démarches auprès du gouvernement pour que ce corps obtienne l'approbation des autorités et qu'il soit incorporé.

L'attrait magique de l'Ouest

De tout temps, depuis les âges les plus obscurs de l'histoire, les hommes se sont sentis attirés vers l'Occident. L'histoire de notre continent n'est qu'une répétition de ce courant vers le coucher du soleil qui a entraîné les peuples anciens. Aujourd'hui que les peuples se sont répandus sur la surface entière du globe, cet instinct persiste chez les individus qui, au Canada, ne peuvent résister à l'attraction de la Côte du Pacifique et de ses merveilles féériques.

La plus belle route qui y mène est celle du Canadien National, traversant les Rocheuses canadiennes par leurs plus superbes paysages. Puis, au moyen de somptueuses navires, l'accès des plus magnifiques endroits de la Côte du Pacifique jusqu'aux mystérieuses régions de l'Alaska, vous est rendu des plus faciles.

Cette route vous offre aussi le choix d'un agréable séjour au Jasper Park Lodge, en plein cœur des Rocheuses canadiennes, ainsi qu'à Minaki, au sein d'une charmante réserve forestière, ce lac des Bois, juste à l'est de Winnipeg, où vous êtes assurés, au Minaki Lodge, d'une hospitalité exceptionnelle.

Pèlerinage des jeunes gens de Saint-Jacques

Tous les jeunes gens de la paroisse Saint-Jacques, et spécialement les congréganistes, sont invités à prendre part à leur pèlerinage annuel à Notre-Dame de Bonsecours, dimanche prochain le 12 mai.

Départ de Notre-Dame de Lourdes, vis-à-vis le presbytère, à 8 heures précises du matin, heure avancée.

Le chapitre général des Dominicains

Ottawa, 10. — Le prochain chapitre général des RR. PP. Dominicains aura lieu à Rome en septembre prochain. Les délégués de la province dominicaine du Canada

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No F-4797. Dame Béatrice Bigras, épouse commune en biens de Theodore Corbell, fermier, tous deux de la ville St-Michel, district de Montréal, dument autorisée à ester en justice, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux. Montréal, 16 avril 1929. DURANLEAU, ANGERS & MONTY, procureurs de la demanderesse.

LES TOURS DU NOUVEAU POSTE EMETTEUR WTIC, DE 50,000 WATTS, A MODULATION DE 100 POUR CENT, ET AVEC NOUVEAU SYSTEME D'ANTENNE A PERTES NULLES. Ce poste est bâti sur la montagne de Hartford, Connecticut. Les tours ont 200 pieds de hauteur et se trouvent sur une colline de 700 pieds; elles sont distantes de 400 pieds. Ce poste sera prêt à opérer à la fin de l'été.



Economies du jour chez Dupuis

Achat spécial de 2400 bonnes chemises pour hommes

Chemises de haute qualité---
offertes à un prix modique

CHACUNE 1.25



Ces superbes chemises ont été confectionnées, tout d'a bord, pour se vendre beaucoup plus cher, par un manufacturier de haute renommée, ce qui vous donne une idée de la durée de ces chemises.

Offre spéciale de CRAVATES

en soie .75
à 75

Messieurs, il ne faut pas juger de la qualité de ces cravates par le prix de vente. Ce lot peut plaire aux plus exigeants, car il s'agit d'une valeur beaucoup plus élevée. Variété de couleurs et dessins. Bon tissu de laine à l'intérieur. Il faut les voir pour les apprécier.

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée
—Mercredi pour hommes



Broadcloth, madras, reps, et plusieurs autres bons tissus; blanc uni ou dessins fantaisie

Ce groupe comprend des modèles avec collet à même, d'autres avec faux cols assortis. Choix de modèles en blanc uni, ainsi qu'un bon nombre de teintes et dessins pour le printemps. Jeudi, 16 mai, vente trimestrielle à rabais. Voici une bonne occasion de venir acheter votre provision de chemises pour l'été. Encolures 13 1/2 à 17.

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

Rue Sainte-Catherine, Saint-André, Demontigny et Saint-Christophe
J.-N. DUPUIS, gérant honoraire Plateau 5151 ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, s. p. et dir. géral. ARMAND DUPUIS, sec. trés.

JEUDI, 16 MAI—VENTE TRIMESTRIELLE A RABAIS

Réglage Facile

VOUS évitez maint enu en brûlant du Coke Lasalle dans votre fournaise. Il est propre et sa combustion est facile à régler.

De plus...

Nos experts en chauffage sont à votre service et examineront gratuitement votre fournaise. N'oubliez pas de leur demander quel genre de coke utiliser.

Commandez-le à votre marchand de combustible ou à la "Montreal Coke & Manufacturing Company".

Téléphone: LANCASTER 2216



L.M.S.P.

Le Graf Zeppelin ira dans les régions arctiques

Washington, 10 (S. P. A.). — En plus de son voyage autour du monde cet été, le Graf Zeppelin, ira dans les régions arctiques avant un an. La Société Internationale d'Exploration des régions arctiques par voie des airs a fait un contrat pour l'usage du dirigeable pour une expédition de Leningrad à Nome ou Fairbanks, par voie des régions polaires du nord. Le voyage aura lieu en mai ou juin 1930.

John-A. Fleming, vice-président de la section américaine de la société, et savant éminent, a écrit au département de la guerre, expliquant le projet et demandant l'aide du gouvernement américain pour le matériel nécessaire à l'atterrissage en Alaska.

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune. Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".